

Mametz

2015



Mametziennes, Mametziens,

C'est une équipe renouvelée en mars dernier qui a préparé ce bulletin communal. Vous pourrez peut-être y percevoir une touche féminine, car pour la première fois notre conseil a été composé de manière à respecter une parité complète. Dans cette édition 2015, nous avons souhaité reprendre tous les sujets qui ont marqué l'année 2014 et relever des informations dans de nombreux domaines qui peuvent vous aider au quotidien.

Pour débiter, je voudrais vous dire le plaisir que j'ai eu en 2014 de voir notre traditionnelle ducasse redorer son blason grâce à des volontaires qui n'ont pas ménagé leur peine pour vous proposer un programme ambitieux en croyant résolument au renouveau de cette fête communale.

L'année 2014 s'est achevée en beauté en nous laissant découvrir notre ancienne mairie complètement rénovée et en nous offrant le spectacle d'un bâtiment moderne et rajeuni qui nous permet d'offrir un nouveau service aux Mametziens : Le ROUL'BOUCHOU ! Garderie itinérante qui s'arrêtera chaque lundi dans notre commune et qui accueillera les jeunes enfants non scolarisés. Cette nouvelle prestation est le résultat d'une convention entre notre communauté de communes et la CCPA (communauté de communes du Pays d'Aire). Ce nouveau site servira également à accueillir la garderie ainsi que les T.A.P. (temps d'activité périscolaire) mis en place par la commune pour respecter les nouveaux rythmes scolaires. Toujours pour parler « rénovation », les personnes qui ont utilisé la salle paroissiale ont pu découvrir les travaux réalisés par nos services techniques. En effet, des toilettes dignes de ce nom et une grande salle de rangement pour le matériel sont venues donner un coup de jeune à cette salle qui est très souvent utilisée. Avant d'entamer un programme de remise en état de la pièce principale (prévu en 2016), la commune vient d'engager des travaux de rénovation de la petite salle avec la réalisation de nombreux placards pour les associations, la réfection complète de l'éclairage et la création d'un important plan de travail pour faire la vaisselle après une réception.

Nous avons commencé les travaux d'isolation/chauffage des logements de l'ancien presbytère de Crecques. Vous voyez, petit à petit les bâtiments communaux se rénovent et je pense que fin 2016 nous arriverons au terme de cet ambitieux challenge : **tous nos locaux communaux auront été rénovés !**

Mametz se rénove, Mametz s'embellit. Quelques exemples ?

- Les terrains de tennis de Marthes complètement restaurés,
- Le parking près de l'église de Marthes remis à neuf ainsi que celui du terrain de football,
- La pose de bâches rue de la place et rue Choquart qui attendent un fleurissement prévu au printemps,
- Un étang de Crecques dont les berges ont été empierrées pour stopper leur dégradation et ce, grâce au concours du Conseil Général,
- Le parking de la nouvelle mairie fleuri en totalité,
- La remise en état de plusieurs voies communales : la rue des champs, des charbonniers, du calvaire, de l'église et chemin de la fosse.

Vous voyez, ce n'est pas le travail qui manque mais nous améliorons chaque jour votre cadre de vie et nous en retirons une certaine fierté.

Aujourd'hui, et quand je dis aujourd'hui c'est maintenant en janvier 2015, Mametz entame une période que j'appellerai « Gros dossiers ».

Le premier de ces dossiers est la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme (PLU). La loi nous laissait jusqu'à fin 2015 pour entreprendre cette révision avec une date d'achèvement en 2017. Nous venons d'embrayer sur ce lourd dossier avec l'aide d'un bureau d'étude (SOREPA) qui a été recruté. L'Agence d'Urbanisme de Saint-Omer et la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) nous offrent leur concours et la Chambre d'Agriculture qui va traiter, comme son nom l'indique, toute la partie agricole. Les maîtres mots de cette révision sont :

- Pour l'Etat : respecter la loi ALUR et le Grenelle de l'environnement,
- Pour le Pays de Saint-Omer : respecter le Schéma de cohérence territoriale,
- Pour les élus Mametziens : Prévoir un développement harmonieux de la commune, ne pas envisager un développement exponentiel de la population et d'épargner autant que faire se peut l'outil de travail que représentent les terres agricoles pour nos cultivateurs.

Le second « gros dossiers » sera sans conteste celui de la réfection de nos trois églises. Afin d'être subventionné par la Fondation du Patrimoine, il nous a été demandé de recruter un architecte (également du Patrimoine) qui va :

- Etablir un relevé complet de nos trois édifices,
- Faire un diagnostic des travaux de sauvegarde à entreprendre et les chiffrer,
- Aller à la recherche des subventions mobilisables pour réaliser ces chantiers,
- Etablir un programme pluriannuel car tout ne pourra se faire en une année.

En effet, il est grand temps d'agir sur nos trois églises qui se dégradent fortement au niveau de la pierre calcaire qui les compose. Le dénominateur « MAMETZ, la commune aux trois clochers » risque malheureusement de nous coûter bien cher dans les années à venir, mais c'est le prix à payer pour préserver notre mémoire et transmettre à nos enfants un bâti riche en histoire mais en bon état.

Le troisième chapitre sera celui de la « Trame Verte et Bleue » : Dans les mois à venir, vous risquez d'apercevoir au détour des chemins de la Sauvagine, un bureau d'études (OSMOSE) en train de plancher sur l'aménagement futur de ce magnifique plan d'eau. La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à constituer ou à reconstituer un réseau écologique cohérent et à développer en parallèle une attractivité touristique pour un lieu bien précis, ici l'étang de la Sauvagine avec ses chemins de randonnées et la richesse de ses paysages. Ce programme financé par l'Agence de l'Eau et la Région permettra de réaliser d'importants travaux comme :

- La création d'un chemin d'accès piétonnier bordé de saules têtards,
- La mise en valeur de la presqu'île par un chemin empierré et la mise en place d'un belvédère,
- La réfection complète du parking qui sera arboré,
- La mise en place de nouvelles frayères et la remise en état de la roselière,
- La réintroduction de batraciens et d'amphibiens avec la création de mares,
- La mise en place d'un parcours ludique notamment pour les écoles avec l'implantation de panneaux informatifs.

Mametz joue ici sa carte « tourisme » et avec un financement de près de 80 % de toutes ces réalisations, il aurait été dommageable pour notre commune d'avoir dit non à ce programme qui nous a été apporté sur un plateau par l'Agence d'Urbanisme. Cette sélection est pour nous, Mametziens, une reconnaissance de la richesse de nos milieux naturels.

Pour terminer le sujet « gros dossiers », il nous faudra à moyen terme faire un choix au niveau des regroupements intercommunaux. En effet, à l'horizon 2017, la Communauté de Communes de la Morinie va disparaître. Il nous faut dès aujourd'hui réfléchir avec qui nous allons nous "marier". Car seules les intercommunalités de plus de 20.000 habitants vont subsister. Mametz se tournera-t-il vers Aire sur la Lys et la Communauté de Communes du Pays d'Aire (CCPA) ou s'orientera-t-il vers la CASO (Communauté d'Agglomération de Saint-Omer) ?

Telle est la question !

Nous sommes déjà en train de peser les « pour » et les « contre » en mettant en exergue le montant des impôts locaux qui seront réclamés aux Mametziens que l'on aille d'un côté ou de l'autre. Dans un avenir assez proche, chaque conseiller, chaque adjoint des communes qui composent aujourd'hui la communauté de communes de la Morinie prendra sa décision en son âme et conscience.

D'un côté un mariage d'amour, de l'autre un mariage d'argent. D'un côté une manière pour Mametz de continuer à rayonner, de l'autre une vertigineuse glissade vers un anonymat programmé.

Adviennent que pourra. Mais sachez, que je serai toujours là pour défendre vos intérêts :

“Si vous avez l'impression que vous êtes trop petit pour changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique. Vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir” (Dalai Lama)

Après cette magnifique pensée, le maire, que vous avez eu la gentillesse de réélire en 2014, vous souhaite avec le concours de son Conseil Municipal une bonne année 2015. Qu'elle vous apporte, à vous et à votre famille, joie, santé et bonheur et qu'elle vous maintienne dans cet état d'esprit qui vous fait dire à tout instant que vous êtes.....

« FIER D'ÊTRE MAMETZIEN »

Jacques DELMAIRE, Maire de MAMETZ

Sommaire

Nouveau Conseil	page 4
Finances	page 6
Nouvelle mairie	page 8
Services administratifs	page 9
Travaux	page 10
Urbanisme	page 12
Plan local d'urbanisme	page 14
Vie scolaire	page 16
Accueil périscolaire	page 18
Association Parents d'élèves	page 21
Nouveaux commerces	page 22
Services	page 23
Roul'Boutchou	page 24
Actions sociales	page 25
Maisons fleuries	page 27
Revue de presse	page 28
Histoire au quotidien	page 32
Associations	page 38
Votre ducasse	page 44
Manifestations	page 46
Communauté de communes	page 50
Etat civil	page 52
Paroisse Sainte-Anne	page 55
Calendrier des Fêtes	page 56
Infos pratiques	page 59



LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



DELMAIRE Jacques
Maire



DEPRETZ Véronique
1ère adjointe
Fêtes & cérémonies



MAES Dominique
Adjoint aux travaux



WALLE Béatrice
Adjointe aux affaires
scolaires et sociales



DELANNOY Bernard-Marie
Adjoint à l'urbanisme



POTIER Jean-Pierre
Adjoint au cadre de vie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



BAUELLE Marlène



CADEZ Nadine



CHEVALIER Sylvie



COLIN Sophie



GOZET Delphine



REANT Elisabeth



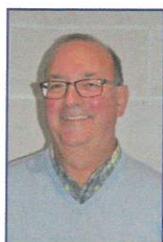
SCHOENDORF Ingrid



CREPIN Hervé



DUROCQ Bruno



HESSEL Jean-François



LALOUX Louis



LEVECQUE Vincent



PAYEN Sandy

LES DELEGATIONS AUX ADJOINTS & AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Véronique DEPRETZ : 1ère adjointe - Fêtes et cérémonies, relations avec les associations

Dominique MAES : Gestion des travaux, éclairage public, personnel technique

Béatrice WALLE : Affaires sociales (C.C.A.S.), vie scolaire (relation avec le directeur et les enseignants), nouveaux rythmes scolaires, gestion du personnel des écoles

Bernard-Marie DELANNOY : Urbanisme et mise en place d'un plan local d'urbanisme

Jean-Pierre POTIER : Cadre de vie et environnement, mise en place de la trame verte et bleue, fleurissement, illuminations, gestion des églises et des cimetières, responsable sécurité et des relations avec le S.D.I.S.

COMMISSION DE TRAVAUX

Le maire et les adjoints, Vincent Levecque, Bruno Ducrocq, Jean-François Hessel, Ingrid Schoendorf, Sophie Colin, Louis Laloux, Hervé Crépin, Sandy Payen

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Titulaires : Jacques DELMAIRE, Dominique MAES, Jean-François HESSEL, Sophie COLIN
Suppléants : Sylvie CHEVALIER, Bernard-Marie DELANNOY, Louis LALOUX

COMMISSION DES FINANCES

Le maire et les adjoints, Sylvie CHEVALIER, Elisabeth REANT, Bruno DUCROCQ, Jean-François HESSEL, Nadine CADEZ

LES DELEGATIONS AUX ADJOINTS & AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Elus : Jacques DELMAIRE, Béatrice WALLE, Elisabeth REANT, Marlène BAUELLE, Vincent LEVECQUE, Jean-François HESSEL, Bernard-Marie DELANNOY

Extérieurs : Arnaud BARROIS, Noël DERYCKE, Elisabeth DA SILVA, Viviane LAMBERT, Henri DECOBERT, Christian BAUELLE.

Membre à titre consultatif : Nadine CADEZ élue au C.I.A.S.

COMMISSION « VIE SCOLAIRE »

Béatrice WALLE, Ingrid SCHOENDORF, Delphine GOZET, Elisabeth REANT, Nadine CADEZ, Marlène BAUELLE

COMMISSION « BULLETIN COMMUNAL »

Le maire et les adjoints, Delphine GOZET, Nadine CADEZ, Elisabeth REANT, Sylvie CHEVALIER, Viviane LAMBERT.

COMMISSION POUR LE FLEURISSEMENT

Le maire et les adjoints, Sandy PAYEN, Nadine CADEZ, Marlène BAUELLE, Elisabeth REANT, Jean-François HESSEL

COMMISSION POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le maire et les adjoints, Louis LALOUX, Hervé CREPIN, Bruno DUCROCQ

DÉLÉGATION « ÉCLAIRAGE PUBLIC » Dominique MAES, Hervé CREPIN

DÉLÉGATION « MARAIS COMMUNAL » Louis LALOUX

SYNDICAT SCOLAIRE DE THÉROUANNE

Béatrice WALLE, Delphine GOZET, suppléante Elisabeth REANT

REPRÉSENTANTS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Jacques DELMAIRE, Dominique MAES, Louis LALOUX, Nadine CADEZ, Ingrid SCHOENDORF. Délégués supplémentaires : Bernard-Marie DELANNOY, Elisabeth REANT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE Béatrice WALLE, Nadine CADEZ

CENTRE DE SECOURS D'AIRE-SUR-LA-LYS Jean-Pierre POTIER, suppléante Delphine GOZET



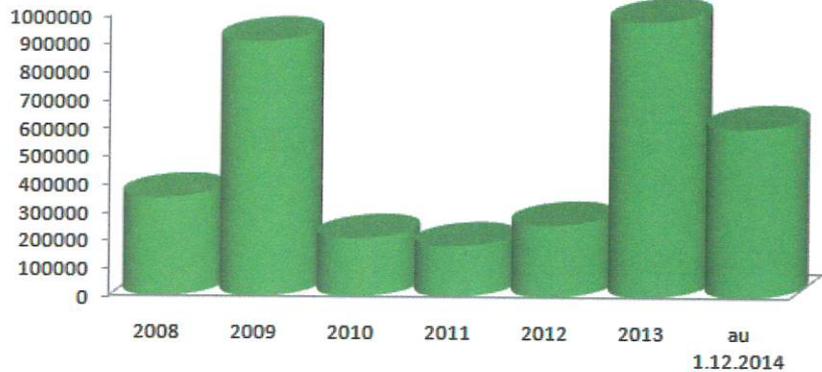
Finances

Après une année 2013 record en matière d'investissement, 2014 devait marquer une pause. Pourtant la Commune a prolongé son effort d'investissement. 2014, certes sans atteindre un niveau record comme 2013 et 2009, sera l'une des années caractérisée par un net effort d'équipement.

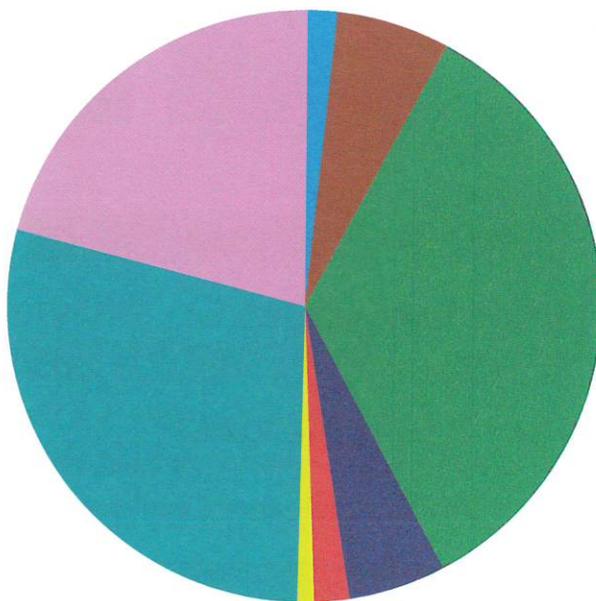
Au 1^{er} décembre les dépenses d'investissements représentent plus de 600 000 euros alors que de manière plus habituelle pour une année complète on oscille entre 350 000 et 400 000 euros.

A l'avenir, il faudra intégrer des éléments pouvant menacer les équilibres budgétaires, comme la participation de l'Etat à travers la dotation forfaitaire qui tient compte de la population.

Evolution des dépenses d'investissement hors remboursement d'emprunt



Principaux investissements réalisés en 2014

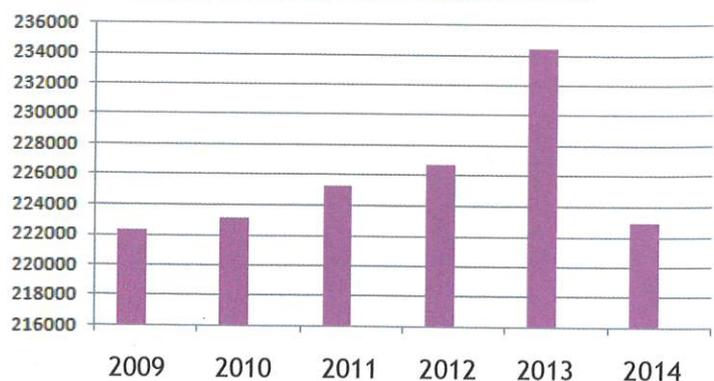


- Terrain B 471
- Aire de jeux à Marthes
- Mairie avec mobilier et aménagement de ses abords
- Enrochement des rives de l'étang de Crecques
- Accès au stade André Delannoy
- Lame de déneigement et tondeuse
- Bâtiment local petite enfance
- Travaux de voiries, radar pédagogique

La dotation globale de fonctionnement représente le concours du budget de l'Etat à celui des Communes. Elle est pour Mametz composée de la dotation forfaitaire, de la dotation de solidarité rurale et de la dotation nationale de péréquation.

Le concours principal est la dotation forfaitaire basée sur les critères de la population et de la superficie de la Commune. Malgré une démographie orientée à la hausse, le montant de la dotation forfaitaire ne progresse pas, voire peut être même revue à la baisse et ce peut-être aussi pour les années à venir.

Dotation Globale de Fonctionnement



En 2014, le montant de la dotation reçue par la Commune s'élève à 223 018 euros un montant à comparer aux 223 130 euros perçus en 2010.

De plus, il est probable qu'au titre d'une régularisation rétroactive (concernant toutes les communes), que la base de calcul à cette dotation soit minorée des recettes exceptionnelles de fonctionnement recouvrées en 2012 pour 18 990 euros (cession d'un terrain).

Par ailleurs, nous venons d'être informés en fin d'année 2014, qu'en raison de mesures visant à exonérer de la taxe d'habitation certaines personnes aux revenus modestes, la base servant au calcul et à la détermination du montant de la taxe d'habitation revenant à la Commune est revue à la baisse. Le principe qui prévalait était que toutes les décisions d'exonération de taxes au niveau de l'Etat faisaient l'objet d'une compensation pour les collectivités qui n'allaient plus en bénéficier.

Or, les mesures de compensation ne devraient être effectives qu'en 2015 et calculées avec les taux d'impositions de la taxe d'habitation effectifs en 1991.

En d'autres termes la compensation qui n'aura lieu qu'en 2015 ne sera que partielle.

La Commune ne peut donc espérer récupérer qu'une partie des 2148,38 euros qu'elle perd de ressources portées au budget 2014.

Cette diminution de la dotation forfaitaire peut paraître faible. Mais elle pourra toucher des Communes dont la part de la population concernée par cette mesure sera plus forte. Cette décision concernera également l'ensemble des collectivités qui tirent une partie de leur ressource de la taxe d'habitation comme le Département ou la Région. Ces collectivités pourraient alors être tentées par des hausses d'impôts en 2015 ou par remettre en cause certaines de leurs actions notamment en faveur des Communes.

Même si l'impact direct pour Mametz reste modéré, il pourrait indirectement être amplifié par les conséquences budgétaires et financières des autres collectivités et ce d'autant qu'il faut faire face au financement de la réforme des rythmes scolaires.

Il devient donc indispensable d'intégrer cette nouvelle donnée, pour ne pas avoir à la subir encore plus directement dans la gestion financière et budgétaire de la Commune.

Mais Mametz dispose d'armes et de leviers.

Le niveau d'imposition de la Commune est modéré surtout au regard des Communes de la même strate démographique.

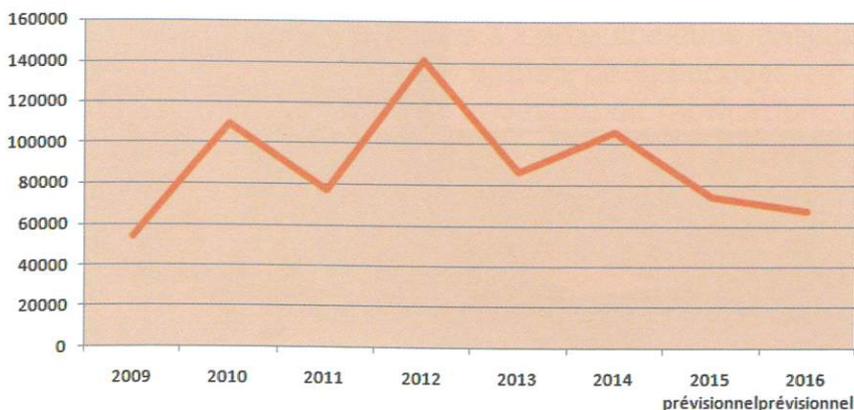
L'endettement au terme de cette année peut être évalué à 419 490,54 euros, soit environ 206 euros par habitant.

Un emprunt souscrit pour la réalisation de la salle du Millénaire est arrivé à échéance en 2014 et un autre destiné à financer le même équipement sera totalement remboursé dans la première partie de l'année 2015.

Le montant total estimatif des remboursements d'emprunts est de 74 362,27 euros en 2015 au lieu de 106 047,77 euros en 2014. Soit 31 685,50 euros de dépenses en moins !

La gestion financière et budgétaire rigoureuse permet à la Commune de résister au nouveau contexte qui tend à s'installer durablement.

Evolution du remboursement des emprunts (capital et intérêts) par année



Vue ces mesures gouvernementales, il nous faudra être très attentifs et dégager des priorités.

L'intérêt communal plus que jamais !

La nouvelle mairie



Depuis le mois de décembre 2013, les services communaux ont été transférés dans la nouvelle mairie située au 69, Grand'rue. Un confort de travail pour les employés, un accueil

optimal pour les visiteurs, une salle du conseil spacieuse et un vaste hall lumineux sont les principaux atouts de ce nouveau bâtiment communal.

En accédant à l'arrière de la nouvelle mairie, vous pouvez découvrir un parking de 25 places. L'ensemble de cet espace a été arboré et un chemin vicinal a été conservé pour rejoindre « la plaine de Marina » ainsi que la maison des associations.



En entrant dans la mairie soit par l'avant ou soit par l'arrière, vous découvrez un hall lumineux dans lequel trône la magnifique pompe à bras des anciens sapeurs pompiers de Mametz qui date de la fin du 19ème siècle.



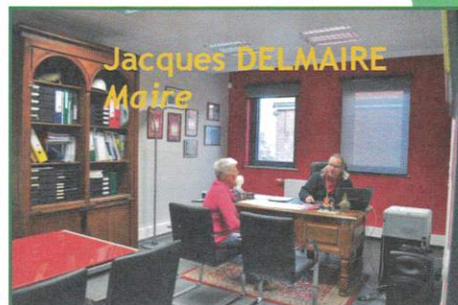
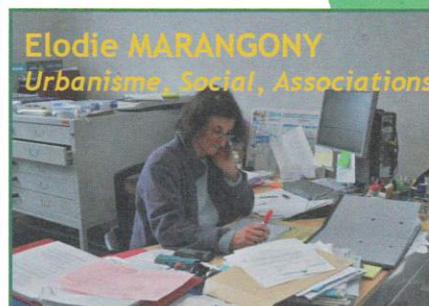
A partir de ce hall, vous avez accès :

- Soit au guichet de la mairie où vous serez renseigné directement. Sinon vous serez orienté vers l'un des bureaux des services administratifs (voir page suivante) correspondant à votre demande où vous serez reçu en toute confidentialité.
- Soit à l'agence postale communale où vous pourrez poster, retirer vos plis ou vos colis mais également faire toute opération de dépôt ou retrait d'argent.
- Soit dans la salle du Conseil (ou salle des mariages)



Les services administratifs

↳ 5 BUREAUX INDIVIDUELS



Les caractéristiques de la construction

Architecte : Envergure Architecte, 24 rue Adrien Danvers 62510 Arques

Début du chantier : 31 mai 2012 Date d'occupation des locaux : 20 décembre 2013

Entreprises :

- Gros œuvre : EMTP Béthune et VATP Aire-sur-la-Lys / Chauffage : Ets Colliez
- Couverture : Ets Delattre / Charpente : Ets Leroy / Plâtrerie : E.S.P.S.
- Menuiseries extérieures : Ets Robart / Carrelage : Ets Lainé
- Menuiseries intérieures : Sté SNH / Peintures sols souples : Ets Debacker
- Electricité : Pankowiak

Surfaces : 475,42m²

Montant total des offres retenues : 619 800,60 € H.T.

Financement : **Etat 0 €**, Département 22 500 €, Enveloppe parlementaire Mme Henneron 15 000 €, Monsieur Lefait 15 000 €

Prêt : 250 000 € sur 12 Ans.

Les travaux sur le bâtiment ancien (école des filles)

- réhabilitation totale : isolation, électricité, sanitaire, carrelages, plafonds, fenêtres, portes....etc. (seuls les murs, la charpente et la toiture ont été conservés)
- des éléments de charpente ont dû être remplacés. Les planchers ont été changés en totalité.

L'extension

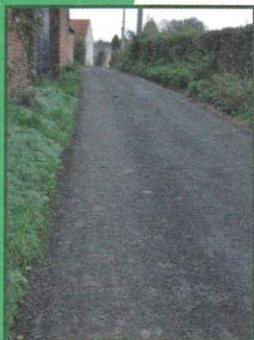
Notre souhait était d'adjoindre à cette ancienne bâtisse une extension contemporaine. Le bloc béton fabriqué par les Ets Biallais de Rebecques a été retenu dans le but de montrer le savoir faire de notre région et la qualité de fabrication. Le principe de construction est basé sur la pose d'une isolation par l'extérieur soit un parpaing classique de 20 recouvert d'un isolant polyuréthane de 10mm et des blocs béton Biallais.

La salle du conseil est couverte d'une dalle béton complétée d'une isolation thermique et d'une double étanchéité.

Le hall d'accueil dispose d'une verrière double vitrage. Les bureaux administratifs sont couverts d'un bac acier isolé par l'extérieur. Le système de chauffage est une pompe à chaleur air-eau. Un ancien puits découvert à l'extérieur lors des travaux a été conservé et permettra l'arrosage des plantations l'été.

Les Travaux

Programme 2014 d'enduits coulés à froid (E.C.F.) sur cinq voies communales



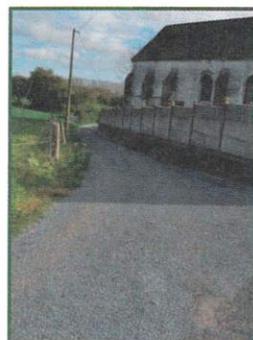
Chemin du calvaire



Rue des champs



**Chemin
des Charbonniers**



**Rue de l'Eglise
Marthes**



Chemin de la fosse



**TRAVAUX DE REMISE EN ETAT DE LA SALLE DU
MILLENNIUM (PEINTURES, RIDEAUX, NETTOYAGE
EXTERIEUR, REPARATION MATERIEL CUISINE)**

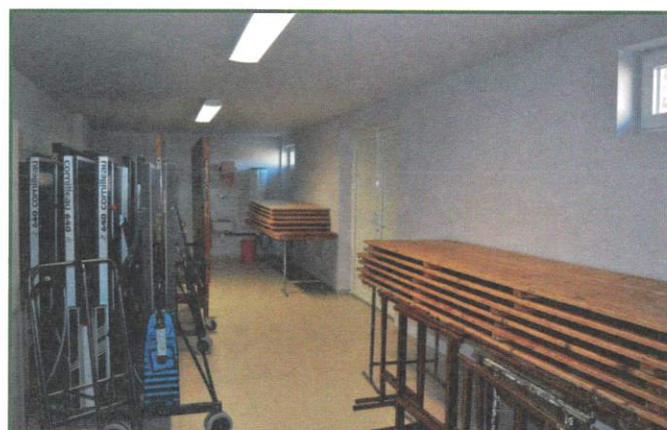


GOUDRONNAGE CHEMIN DES RUELLES

Fin des travaux à la salle paroissiale



TOILETTES



LOCAL DE RANGEMENT DU MATERIEL



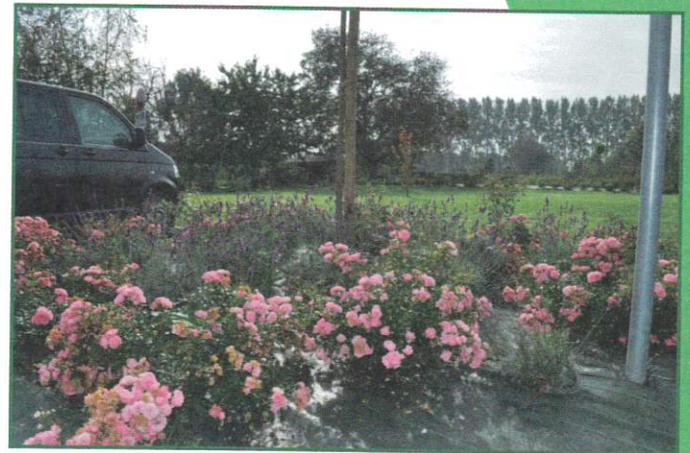
**TRAVAUX
D'ISOLATION
LOGEMENT DU
PRESBYTERE
DE CRECQUES**



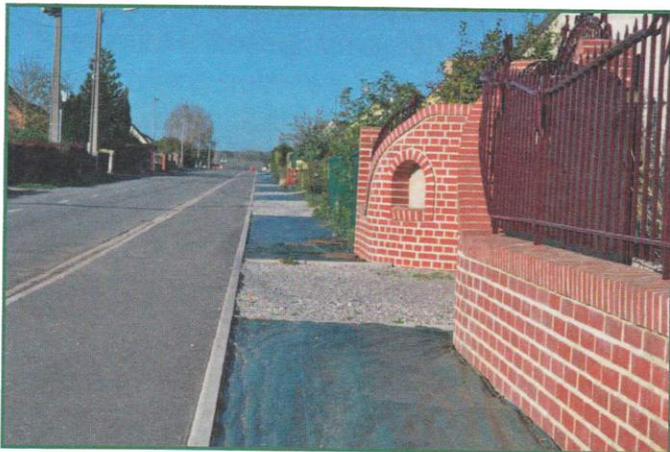
**REFECTION
DU CHEMIN
PIETONNIER
A L'ARRIERE
DE LA MAIRIE**



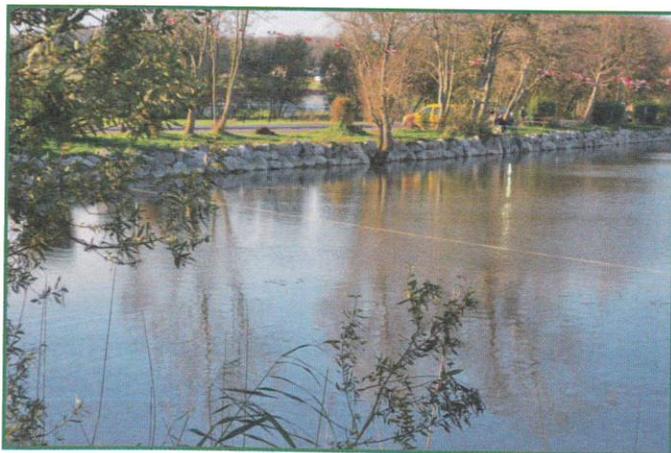
PARKING DE LA MAIRIE



PLANTATIONS A L'ARRIERE DE LA MAIRIE



BACHES POUR FLEURISSEMENT RUE DE LA PLACE ET RUE CHOQUART



EMPIERREMENT DES BERGES DE L'ETANG DE CRECQUES financé par le Conseil Général



PARKING DU TERRAIN DE FOOTBALL



POSE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS SUR LE TERRAIN DE JEUX DE LA PLACE DU RIETZ A MARTHES



REFECTION DU PARKING A MARTHES

Urbanisme

La révision de notre P.O.S. (Plan d'occupation des sols) et sa transformation en P.L.U. (Plan local d'urbanisme)

L'ensemble des espaces de notre territoire est régi par un plan d'occupation des sols (P.O.S.) dont le règlement permet ou interdit l'utilisation d'une parcelle pour y réaliser un projet précis. Notre P.O.S. mis en place en 1985 et révisé en 1999 doit être transformé en P.L.U. avant le 31 décembre 2015 et ce pour respecter la loi SRU et ALUR.

Le conseil a donc décidé à l'unanimité d'entamer cette révision et un bureau d'étude a été recruté par appel d'offres pour mener à bien cette démarche qui peut prendre plusieurs années. Il faut savoir que le fait d'avoir « embrayé » sur cette transformation avant le 31 décembre 2015 nous permet de bénéficier d'un délai supplémentaire allant jusqu'à fin 2017.

Le Cabinet S.A.S. S.O.R.E.P.A. Groupe VERDI ENVIRONNEMENT a donc pris en charge l'étude de cet important dossier avec la collaboration de :

- ✓ L'agence d'urbanisme de Saint-Omer à laquelle adhère notre intercommunalité
- ✓ La direction départementale des territoires et de la mer (D.D.T.M.)
- ✓ La chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais
- ✓ La commune de Mametz

La mise en place d'une telle démarche n'est pas neutre pour la commune car les frais engagés se montent à 22 775 € H.T.

Le Cabinet S.A.S. S.O.R.E.P.A. Groupe VERDI ENVIRONNEMENT aura pour mission de mener à bien la mise en place de ce P.L.U. sur la commune en respectant principalement :

- ✓ Le Code de l'Urbanisme
- ✓ La loi SRU - ALUR
- ✓ La loi d'engagement national pour l'environnement (Grenelle II)
- ✓ Le schéma d'orientation et de cohérence territoriale du Pays de St-Omer (SCOT)

Le SCOT est un **document stratégique** élaboré par les collectivités locales afin de **mettre en cohérence les différentes politiques sectorielles** (habitat, transport, urbanisme, économie, commerces et services) et de définir à l'échelle de tout le périmètre un projet de développement, ainsi que les moyens d'urbanisme et d'aménagement susceptibles de permettre de réaliser, à moyen terme, ce projet.

En allant sur ce site vous pourrez retrouver toutes les précisions sur le SCOT du Pays de Saint-Omer :

<http://www.aud-stomer.fr/scot-pays-saint-omer.html>

La mise en place d'un P.L.U. se déroule en plusieurs étapes bien distinctes, comportant plusieurs étapes de concertation :

- **Le conseil municipal prescrit l'élaboration du P.L.U.** (*ex nihilo* ou par la mise en révision générale de son plan d'occupation des sols) et définit les modalités de la concertation préalable prescrite à l'article L 300-2.
- **La décision est notifiée** au préfet, au président du conseil général, à l'établissement public chargé de la mise en œuvre du SCOT, aux présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture.

La décision est publiée selon la procédure légale en vigueur.

La phase des études préalables à l'établissement du projet du P.L.U. est engagée. Une très large concertation est mise en place. C'est durant cette période que se déroule la concertation préalable avec le public, selon les modalités fixées par la délibération prescrivant le P.L.U. Cette concertation a pour objet de recueillir les avis de la population, avis venant nourrir la réflexion des urbanistes. Elle n'a pas vocation à présenter le projet de P.L.U. A leur demande, le préfet, le président du conseil général, l'établissement public chargé de la mise en œuvre du SCOT, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de la Chambre d'Agriculture, les EPCI frontalières, les maires des communes voisines sont consultés au cours de l'élaboration du projet de PLU. Le maire peut, s'il le souhaite, recueillir l'avis de tout organisme ou association compétents en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement, d'architecture, d'habitat, de déplacements. S'il existe, le document de gestion de l'espace agricole et forestier (DGEAF) doit être consulté lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.

Deux mois minimum avant l'arrêt du projet, un débat a lieu en conseil municipal sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durable.

Le conseil municipal arrête par délibération le projet de P.L.U.

Le projet est alors soumis pour avis aux personnes associées à son élaboration (Article L.123- Ces personnes donnent un avis dans la limite de leur compétence et dans un délai de trois mois à partir de la transmission du projet de P.L.U. En cas d'absence de réponse au terme de ce délai de trois mois, leur avis est considéré comme favorable.

Le projet, auquel les avis sont annexés, est soumis par le maire à enquête publique (loi Bouchardeau) pendant un mois. Pour ce faire, le maire saisit le président du tribunal administratif dont il dépend. Ce dernier désigne alors un commissaire-enquêteur ou une commission d'enquête.

Le projet, éventuellement modifié à la suite de l'enquête publique, est approuvé par délibération du conseil municipal. Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public.



CHANGEMENTS

Depuis février 2014, le service urbanisme de la Commune de Mametz instruit les demandes de certificat d'urbanisme d'information (CUa) Article L.410-1 du Code de l'urbanisme et les demandes de déclaration préalable pour édification de clôture telles que définies à l'article R421-12d) du Code de l'urbanisme. Rappelons que ce type de certificat d'urbanisme renseigne sur :

- les règles d'urbanisme applicables à un terrain,
- les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- la liste des taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

➤ QUELQUES CHIFFRES ...

SUIVI DES DOSSIERS D'URBANISME	2012	2013	2014 (chiffres arrêtés au 15.12.2014)
Certificat d'urbanisme	41	63	54
Déclaration préalable	39	30	33
Permis de construire & Permis de construire modificatif	32	13	14

Le Plan Local d'Urbanisme

Qu'est ce que le PLU ?

La commune de Mametz a engagé l'élaboration de son PLU dans le but de questionner à nouveau les orientations de son développement communal, et d'être en phase avec les documents supra-communaux.

Le PLU est élaboré, notamment, au regard des prescriptions du SCoT du Pays de Saint-Omer, du SDAGE Artois Picardie et du SAGE de la lys, mais aussi au regard des dispositions de la loi SRU, du Grenelle de l'Environnement et de la récente loi ALUR.

Pour les élus, l'élaboration du PLU marquera la formalisation des réflexions engagées depuis de nombreuses années sur le territoire.

Le PLU est un outil d'aide à la prise de décision en matière d'aménagement à l'usage de tous, habitants actuels et futurs comme élus. Il définit les règles de vie sur le territoire. Il impose les dispositions pour assurer le renouvellement urbain, préserver le cadre de vie et encadrer la pression foncière, dans une démarche de développement territorial durable à long terme. Le PLU est une réelle réflexion sur le développement communal.

Les documents composant le PLU

1 Le rapport de présentation

Il est composé d'un diagnostic et il définit les enjeux du territoire.

2 Le PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est la définition du projet urbain en matière de développement et d'aménagement.

3 Les orientations d'aménagement et de programmation

Elles déclinent les orientations du PADD localement.

4 Les documents graphiques

Ils délimitent les zones en fonction de leur vocation

5 Le règlement

Il fixe les règles applicables à suivre pour chaque zone

6 Les annexes

Elles concernent les dispositions en matière d'assainissement, de servitudes, des risques,

Qui élabore le PLU ?

Le Conseil Municipal prend l'initiative de réaliser le PLU, et débat tout au long de son élaboration.

La Commission Urbanisme de la commune, avec la contribution d'urbanistes et de paysagistes externes, étudie les orientations et élabore le dossier du PLU.

Les services de l'Etat vérifient la validité juridique du PLU.

Tous les habitants et les associations participent tout au long de la procédure.

La concertation : une participation citoyenne

Pendant la durée d'élaboration du PLU, l'information est diffusée le plus largement possible afin de recevoir les remarques des partenaires et de l'ensemble des habitants de Mametz. Comprendre et faire partager au plus grand nombre le projet de territoire constitue un gage de réussite pour la mise en oeuvre du PLU.

La concertation a pour objectif d'impliquer un large panel d'acteurs, et elle donne la possibilité à la population d'exprimer son avis sur les grandes orientations d'aménagement et projet de développement de la commune.

Les moyens mis à disposition : un registre est mis à disposition durant toute la phase d'élaboration du PLU, des panneaux synthétisant les différents documents qui composent le PLU exposés à chaque étape (diagnostic, PADD, règlement ...), des articles de presse, des réunions publiques, ...

Le Plan Local d'Urbanisme

Procédure d'élaboration et calendrier prévisionnel

Phases

Elus

Habitants

1

Lancement du projet, élaboration du diagnostic et définition des enjeux

→ 3 mois

Lancement du projet
Mise à disposition d'un registre en mairie
Diagnostic socio-démographique, environnemental, urbain
Définition des enjeux
Affichage de panneaux en mairie

2

Elaboration du PADD

→ 3 mois

Définition des scénarios
Formalisation des orientations
Affichage de panneaux en mairie

Réunion du
Conseil Municipal

Débat sur les
orientations du PADD

3

Réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation, du plan de zonage et du règlement

→ 4 mois

Formalisation des OAP
Mise à disposition des OAP
Réalisation du zonage et du règlement
Affichage de panneaux en mairie
Réalisation d'une enquête publique

4

Constitution du dossier Arrêt de Projet et enquête publique

→ 6 mois

Réalisation du dossier arrêt du projet de PLU
Consultation des services
Analyse de l'enquête publique
Analyse et bilan de la concertation publique

Délibération
Arrêt projet et bilan

5

Approbation et contrôle de légalité

→ 1 mois

Finalisation du dossier après enquête publique
Approbation et contrôle de légalité en vue de l'approbation du PLU

6

Adoption du PLU

Concertation publique



Vie scolaire



Comme évoqué dans le bulletin de l'an dernier, les élèves ont bénéficié de nombreuses activités en 2013/2014 : les cerfs-volants à Berck/mer le 15 avril, des intervenants tels l'animateur OCCE, les gendarmes, Monsieur Joly (pompiers), l'ADATEEP...

Cette année, de la classe de PS à la classe de CP/CE1, une sortie au Cirque éducatif de Sin-le-Noble est prévu le 13 février. Ces mêmes classes ont bénéficié de l'animation sur la forêt de Monsieur Martin, conférencier.

Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendront au Louvre Lens pour une visite-atelier au mois de mai.

Les activités prévues sont encore nombreuses : piscine, permis piéton, B.P.D.J. (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (Gendarmes), cyclo, journée pêche, ADATEEP, projets autour de la Première Guerre Mondiale, l'USEP, ...etc

Je tiens à remercier tous ceux qui nous aident à bâtir nos projets et à les financer. Merci à l'A.P.E., à la Municipalité, aux parents bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année scolaire.

Enseignants	Classe	Nombre d'élèves
M. VERLINE	CM1/CM2	26
M. LEBRUN Mme LEMAITRE	CE2/CM1	26
M. ROBILLIARD	CE1-CE2	27
Mme FRANÇOIS Mme HETROIT	CP-CE1	27
Mme PETITPREZ Mme HETROIT	GS-CP	25
Mme CROGIEZ	MS-GS	27
Mme DESSE	MS	29
M. LELIÈVRE	PS	27

Depuis la rentrée 2014, nous avons changé les horaires. Il y a classe le mercredi matin ...

Lundi: 8h45/12h00 - 13h45/16h00

Mardi: 8h45/12h00 - 13h45/16h00

Mercredi: 8h45/12h00

Jeudi: 8h45/12h00 - 13h45/16h00

Vendredi: 8h45/12h00 - 13h45/14h45

L'autre nouveauté est la mise en place des T.A.P. (temps d'activités périscolaires) par la Municipalité le vendredi de 14h45 à 16h00.

Les enfants bénéficient d'ateliers créatifs, ludiques ou sportifs.



CROSS DE L'ÉCOLE 29 SEPTEMBRE 2014

ASSOCIATION USEP
DE L'ÉCOLE DE MAMETZ

Président: Dominique LEBRUN
Secrétaire: Stéphanie VERDIN
Trésorier: Jean-Pierre POTIER

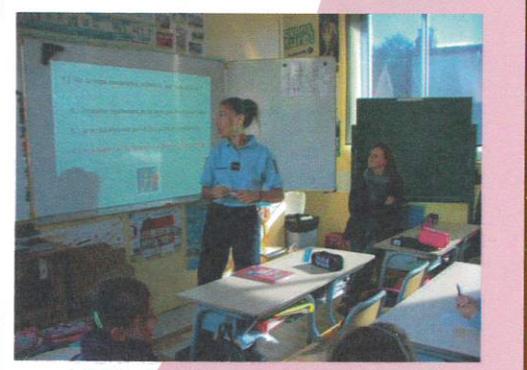
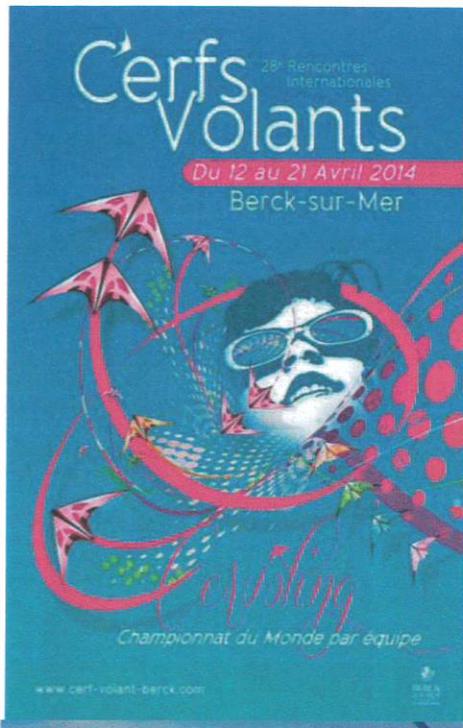
Avec la réforme des rythmes scolaires et la classe le mercredi matin, l'USEP s'est adaptée... Cette année, seule la classe de Monsieur Lebrun est affiliée. Une réflexion sera menée afin d'élargir la pratique usépienne l'an prochain...



Activités prévues pour 2014/2015 :

Usépiades, athlétisme, handball, tennis de table, gymnastique, basket, rugby, football, cyclotourisme, randonnée pédestre, activités découvertes (golf; hockey...)

Au nom des élèves, du personnel de l'école, des enseignants, des parents d'élèves, je vous souhaite une très heureuse année 2015.



Accueil périscolaire

La mise en oeuvre de la réforme des rythmes scolaires et de la Loi sur la refondation de l'École nous a contraint à revoir entièrement l'organisation et le fonctionnement de l'accueil périscolaire de même que les emplois du temps de nos agents en charge de ces services.

Cette édition se veut informative : il s'agit donc de faire un tour d'horizon complet des services proposés.

CANTINE

↳ Responsable : Mme Corinne DE SAINTE MAREVILLE

La vente de tickets est assurée chaque lundi de 17h00 à 18h00, sur le lieu de garderie. La réservation des repas s'effectue à la semaine. C'est le Traiteur Yannick Cuisine de Wavrans-sur-l'Aa qui assure cette prestation de service. A titre d'information, le prix d'un repas est fixé à 3 euros pour un enfant et à 4,35 euros pour un adulte.

La cantine scolaire sert en moyenne 75 repas par jour scolaire.



TRANSPORT



↳ Responsable : Mme Annick BAILLEUL

L'autocariste est la Société Ingland. Le circuit dessert les hameaux de Marthes et Crecques. 30 enfants utilisent ce transport quotidiennement.

Du fait de la réforme, nous avons dû cette année ajouter deux transports le mercredi et

modifier l'horaire de fin de journée.

Ces changements occasionnent un surcoût annuel d'environ 2300 euros.

GARDERIE

↳ Responsable : Mme Cécile ZOBEL

La vente de tickets est assurée chaque lundi de 17h00 à 18h00, sur le lieu même de garderie.

Depuis septembre dernier, la garderie fonctionne chaque matin de 7h30 à 8h30 (5 jours) et chaque après midi de 16h00 à 18h30 (4 jours) - dans l'espace « Cantine » de la Salle du Millénium. Pour information, le tarif s'établit à 0,50 euro par enfant pour une 1/2 heure.

La garderie accueille en moyenne une dizaine d'enfants le matin et parfois jusqu'à une trentaine l'après-midi.



Nouveautés

A la demande des parents élus au Conseil d'Ecole, l'instauration du paiement au quart d'heure a été mis en place permettant de limiter le surcoût occasionné par la réforme.

Depuis cette rentrée scolaire, la gestion des inscriptions s'effectue au mois. Cette gestion prévisionnelle permet d'apporter un renfort en personnel - systématique entre 16h00 et 17h30 et plus ponctuel lorsque l'effectif d'enfants est conséquent. Cette évolution permet de soulager Cécile, de garantir un service de meilleure qualité et plus sécurisé.

Avec la création du nouveau bâtiment Grand'Rue (Ancienne Mairie) utilisable dès ce mois de janvier, la garderie se tiendra en ce lieu sauf le lundi : l'espace étant alors réservé au Roul'boutchou : Garderie Itinérante de la Communauté de Communes. La salle du Millénium continuera donc d'accueillir la garderie les lundis.

Temps d'Activités Périscolaires

↳ Responsable : Madame Psyché DELAPORTE



La réforme des rythmes nous a imposé la mise en place d'activités périscolaires.

Ces dernières ont lieu - chaque vendredi - de 14h50 à 15h50.

Les enfants sont alors placés sous la responsabilité de la Commune et encadrés par des animateurs.

En mai dernier, les familles ont eu à se positionner sur le fait que leur enfant participe ou non à ces nouveaux temps et sur le choix de 3 domaines d'activité pour l'année scolaire 2014/2015.

En septembre, lors de la rentrée, chaque famille recevait un planning personnalisé d'activités par enfant.

Chaque enfant participe à cinq activités différentes au cours de l'année scolaire. Les ateliers proposés balayent des domaines variés : *activités ludiques, activités sportives, activités culturelles, activités d'éveil ou encore activités manuelles.*



203 enfants participent gratuitement à ces nouvelles activités périscolaires. Le premier bilan dressé s'avère positif : les enfants apprécient, les parents sont satisfaits et les intervenants y trouvent un intérêt...

Par contre, pour la Commune, l'incidence financière n'est pas négligeable puisque ces T.A.P. représentent un budget d'environ 15 000 euros pour l'année ; L'Etat y contribue

par l'octroi d'une subvention. Pour l'an prochain, on ne sait pas encore à ce jour si l'aide apportée sera reconduite. Par conséquent, la municipalité sera amenée à se réinterroger en fin d'année scolaire sur la poursuite d'application ou non de ce dispositif ou sur des évolutions éventuelles dans le fonctionnement notamment contribution financière des familles.



Pour conclure, un grand merci aux agents et intervenants qui ont accepté de s'investir à nos côtés - au service des enfants fréquentant l'Ecole des Tilleuls.

Projet éventuel sur 2015/2016

Au sein de la commission « Vie Scolaire », si l'on poursuit la mise en œuvre de la réforme, une réflexion va débiter en ce début d'année afin d'étudier la possibilité d'être reconnu A.L.S.H. « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » pour l'ensemble des services liés à l'Accueil Périscolaire : cette formule nous apportera sans doute de nouvelles contraintes mais en contrepartie permettrait aux enfants de bénéficier d'un projet éducatif et à la Commune d'obtenir une participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales.



L'Association des Parents d'Elèves



Composition du bureau : Mme BOUTON (Présidente), Mme NOURRY (Vice-présidente déléguée), Mme MASSENOT (Trésorière), Mme BARROIS (Trésorière adjointe), Mme CARTON (Secrétaire), Mme REZENTHEL (Secrétaire adjointe), ainsi que 49 membres.

Nous profitons du bulletin annuel, pour remercier à nouveau Monsieur DELMAIRE Jacques Maire de la Commune et les conseillers municipaux pour la gratuité des salles lors de nos manifestations.

Egalement remercier Monsieur LEBRUN Dominique Directeur de l'école de Mametz pour le travail accompli tout au long d'une année, sans oublier le corps enseignant, les employés communaux, les parents, amis, publics extérieurs, les commerçants qui nous ont permis de récolter les fonds et les dons lors de la kermesse du 28 juin 2014, le bureau et les membres de l'APE.

Cette journée conviviale et familiale a été un succès, en plus du spectacle présenté par les enfants et les enseignants, différents stands ont pu être proposés (pêche à la ligne, maquillage, structures gonflables, restauration, soirée dansante, etc.)

Et ceci n'aurait pu être possible sans l'aide des bénévoles.

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté un soutien régulier ou ponctuel !!!

Pour la période 2013/2014 les projets pédagogiques furent réalisables pour les 8 classes de l'école des Tilleuls (voyage de fin d'année, subventions versées à chaque classe pour l'achat de matériel, budget piscine pour les CP et CE1, distributions de friandises lors du passage du Saint Nicolas dans l'enceinte de l'école, sans oublier la Collation offerte à chaque élève lors de la kermesse).

Nos manifestations sont ouvertes à tous et nous espérons vous y retrouver nombreux cette année.

Rejoignez-nous, même ponctuellement, afin qu'ensemble nous puissions atteindre le seul objectif qui nous tient à cœur : « FAIRE PLAISIR A NOS ENFANTS »

☒☒ MANIFESTATIONS EN 2015 ...

Février Grille de Mardi Gras (remise du lot le vendredi 27/03/2015)

28/02/2015 Soirée années 80

15/03/2015 Première rando pédestre et VTT

18/04/2015 Ramassage ferrailles

20/05/2015 Vente de fleurs

06/06/2015 Lavage de voitures

27/06/2015 Kermesse de l'école



Lavage de voitures



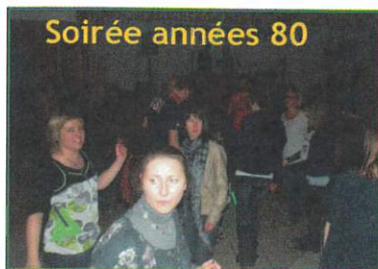
Passage du St Nicolas



Passage du Père Noël dans les rues



Kermesse



Soirée années 80



Kermesse



Ramassage ferrailles

Nouveaux commerces et services

GRAFFITI - 18Ter, Grand'rue ☎ 03.21.93.71.75

Catherine, Maéva et Guillaume LORRY

Tabac, Loto, Presse, PMU, Cadeaux, Articles de Pêche, Combustibles (Charbon, Pellet, Pétrole, Gaz) ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 sauf mardi de 6h30 à 12h30 et le dimanche de 7h00 à 19h00



EMILIE OPTIQUE - 47 Grand'rue

☎ 09.81.10.74.30

Ouvert du mardi au vendredi 9h00/12h30 et 14h00/19h00,

le samedi 9h00/12h00 et 14h00/18h00, fermé le lundi

Possibilité de livraison à domicile (voir conditions en magasin).

Institut de Beauté

ZEN ET BELLE - 45, Grand rue ☎ 03.21.12.22.20

Lidia vous accueille lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 15h00 fermé le mercredi



Cabinet Dentaire - 6, rue des Ecoliers

☎ 03.21.98.46.13

Dr Edouard COCQUEMPOT

Prise de rendez-vous de 9h00 à 12h00 du lundi au samedi. Fermeture hebdomadaire le jeudi



Infirmières libérales

Catherine MASSET et Anne-Sophie BRUGE, vous accueillent sur rendez-vous.

☎ 03.21.95.02.43

Services

LA MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE MAM & COMPAGNIE

a ouvert ses portes le 1er septembre 2014,
202C Grand'rue à Mametz.



Isabelle, Mélanie et Morgane peuvent accueillir tous les jours du lundi au vendredi de 7h à 19h30, 12 enfants de 0 à 6 ans ainsi que les enfants scolarisés, avant ou après l'école, le mercredi ou pendant les vacances scolaires.

Diverses activités et thèmes sont proposés selon les âges et les moments de l'année (Halloween, Noël, etc.)

Ce mode d'accueil favorise l'épanouissement et la socialisation de l'enfant. Grâce aux compétences diversifiées des 3 assistantes maternelles, les activités peuvent être très variées selon les âges et le nombre d'enfants présents.

Le beau temps depuis l'ouverture a permis de profiter de jeux à l'extérieur et d'agréables balades.

Pour les enfants à partir de 1 an, les repas sont élaborés et préparés sur place par les assistantes maternelles, en fonction de l'âge et des saisons. Ceci permet des repas équilibrés et variés, les menus sont affichés dans le hall, à l'intention des parents.

Chaque enfant possède un cahier de vie que les parents récupèrent tous les soirs, où sont notées les activités, le sommeil, les repas ce qui permet la liaison entre leur lieu de vie et les parents.

Les 3 assistantes maternelles ont su créer un agréable cadre de vie, bien sécurisé et parfaitement aménagé pour tous les âges.

Les coordonnées de la MAM: mametcompagnie@yahoo.fr

☎ 06.86.78.85.38

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Laetitia BERTIN	03.21.11.39.59 06.08.69.06.20	Christelle LECOQC	03.21.93.75.21
Morgane CHOCHOI	06.89.13.83.39	Brigitte LEGRAND	06.98.24.26.63
Marie-Pierre COURTIN	06.10.71.47.28	Nathalie MELIN	09.66.95.91.35 06.63.79.10.62
Isabelle DENUNCQ	03.21.12.38.92	Valérie PAUCHET	03.21.38.43.10
Nathalie DHIU	06.75.01.19.09	Dominique PEYREN	03.21.38.00.58
Lydie DUBOIS	03.21.98.71.76	Fabienne POUILLE	03.21.88.39.84 06.52.05.81.24
Coralie DUMONT	03.21.93.05.87	Christine PRUVOST	03.21.95.02.16
Christine DUTILLY	03.21.95.17.36	Agnès SANSON	03.21.12.60.96
Sonia JOURDAIN	03.21.95.61.30 06.62.91.70.09	Cindy VERBRUGGHE	03.21.12.89.85 06.58.90.73.53
Marjorie LECOQC	03.21.98.54.04 06.11.14.79.27	Sophie ZIELONKA	03.2193.19.70 06.17.90.04.76

Roul'boutchou

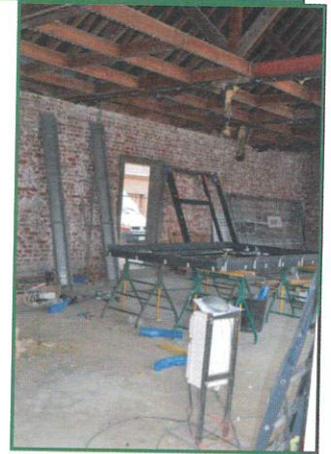
Depuis quelques années, nous envisagions la création d'un Local dédié à la Petite Enfance. Un projet avait été mis à l'étude à la Salle Paroissiale mais nous avons dû l'abandonner : cette salle n'étant pas une propriété communale.

La construction de la Nouvelle Mairie nous a permis de libérer les anciens locaux et de raisonner plus globalement la constitution d'un Pôle « Petite Enfance » regroupant en un même espace « Ecole – Garderie – Cantine... »

Le projet a été différé dans le temps mais il est bien plus judicieux à cet endroit. La patience est parfois bonne conseillère !!!

Dès février dernier, les travaux de réaménagement ont donc pu débuter sous la houlette de Monsieur Brioul, architecte du Cabinet Para'ax.

En ce début d'année 2015, nous avons donc le plaisir de pouvoir accueillir – chaque lundi – la Garderie Itinérante. Il s'agit là d'un service proposé à la population, chapeauté de concert par les Communautés de Communes du Pays d'Aire et de la Morinie.



Halte Garderie Itinérante

↳ Responsable : Céline CHARLEY

Le Roul'Boutchou est un service intercommunal de proximité, se déplaçant chaque jour sur notre territoire avec son équipe de professionnels.

Il s'adresse aux parents dont les enfants ont entre 3 mois et 6 ans (avec une priorité aux enfants non scolarisés). Il propose un accueil pour 1 heure, une ½ journée ou 1 journée - occasionnellement ou régulièrement.

L'encadrement est assuré par des professionnels de la Petite Enfance. Ceux ci proposent des activités d'éveil adaptées à l'âge et aux besoins des enfants qui leur sont confiés - Ils leur apprennent les règles de vie en collectivité de même qu'à jouer ensemble.

L'équipe répond également aux questions des familles concernant la vie du jeune enfant : sommeil, alimentation, hygiène, jeux ...

Pour les parents, ce mode d'accueil collectif permet de se libérer un moment pour faire une course, souffler, aller à un rendez vous ou encore réaliser une activité de loisirs ; Pour les enfants, c'est essentiellement un lieu de socialisation et d'éveil permettant de faciliter l'entrée future à l'école.

La participation financière des parents est fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge (selon un barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales).

Pour plus de renseignements et inscriptions, contactez le 06.87.96.80.82



Actions Sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale est un « Lieu d'Accueil et d'Ecoute » ouvert aux habitants de la commune. Il assure différentes missions directement orientées vers la population : Aide et Accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants ou encore aux familles en difficulté.

Il participe également à l'instruction de demandes d'Aide Sociale (A.P.A , M.D.P.H) et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil Général, Préfecture, Sécurité sociale...).



C.C.A.S de MAMETZ

Personnel Communal

Accueil : Madame Elodie MARANGONY - Mairie de Mametz

☎ 03.21.39.07.05 Fax 03.21.93.56.87 mairie.mametz@wanadoo.fr

Membres du C.C.A.S

Président : Jacques DELMAIRE, Maire

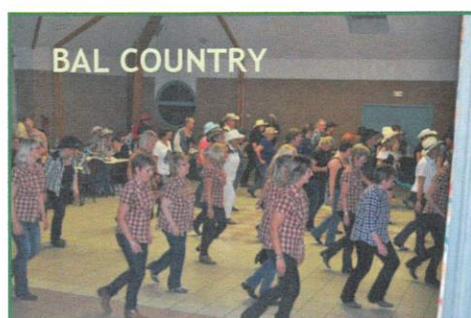
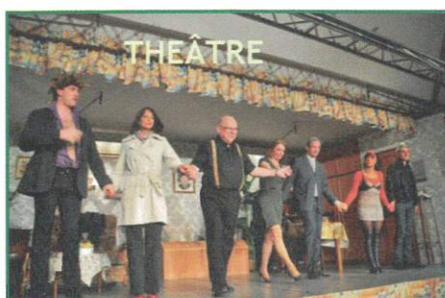
Membres élus : Béatrice WALLE - Adjointe - Entretien sur rendez vous
Marlène BAUELLE, Bernard-Marie DELANNOY, Jean-François HESSEL,
Vincent LEVECQUE et Elisabeth REANT. Membre consultatif : Nadine CADEZ (CIAS)

Membres nommés : Arnaud BARROIS, Christian BAUELLE, Elisabeth DA SILVA,
Henri DECOBERT, Noël DERYCKE et Viviane LAMBERT.

Le C.C.A.S travaille aussi en étroite collaboration avec l'Antenne Locale de Croix Rouge - située rue de la Gare - dont le fonctionnement est toutefois indépendant. En commun, ils organisent chaque année une collecte de denrées au profit de la Banque Alimentaire.

Le C.C.A.S. vit grâce à une subvention communale (budget Mairie) de même que par les actions mises en œuvre en cours d'année avec le concours d'associations locales notamment le Comité des Fêtes et l'Association « Chapeau de cow-boy et bottes de cuir ».

« Quelques Actions 2014 »



Préparation du colis des aînés

Mme Dhiu, notre doyenne au repas des aînés



**AU COURS DE CETTE ANNÉE 2015, LE C.C.A.S. VOUS INVITE À PARTICIPER
AUX DEUX SOIRÉES ORGANISÉES EN SON PROFIT :**

**Samedi 7 Février 2015, 20 heures, à la Salle du Millénium - Représentation Théâtrale
« Ne fermez pas le cercueil », par la Compagnie « FOUS RIRES »**

**Samedi 12 Septembre 2015, 19 heures, à la Salle du Millénium - Bal Country par
l'Association « Chapeau de cow-boy et bottes de cuir »**

Nous vous espérons très nombreux à ces manifestations !!!

Nouveautés

ECRIVAIN PUBLIC

Et si l'on vous prêtait notre plume ...

Lors des élections, l'équipe municipale s'était engagée à créer une fonction d'Écrivain Public.

Pourquoi ?

Nous rencontrons fréquemment des habitants qui se disent en difficulté pour rédiger divers courriers ; Nous avons donc pensé qu'il pouvait être important de leur venir en aide.

De quoi s'agit-il ?

Vous éprouvez des difficultés ou vous avez besoin d'aide, vous contactez la Mairie et un membre de l'équipe CCAS se rend à votre domicile pour vous guider dans vos démarches administratives et/ou rédiger avec vous vos courriers.

EPICERIE SOCIALE

Un coup de pouce ponctuel ...

La Communauté de Communes de la Morinie crée une **Epicierie Sociale Ambulante**. Un **mardi sur deux, la commune de Mametz accueillera ce service.**

Objectif :

Celle-ci a pour but d'apporter une aide momentanée aux personnes qui rencontrent des difficultés passagères pour financer diverses charges de la vie courante (eau - électricité - réparation sur un véhicule ...).

Fonctionnement :

Sous réserve de remplir certaines conditions particulières, vous pourrez acheter des marchandises alimentaires à un coût très peu élevé en contrepartie vous réglez votre facture impayée et participez à divers ateliers : cuisine, budget, économie d'énergie ...

↳ *Pour plus d'informations, contactez Mesdames GODDE ou BOUTOILLE
au 03.21.95.58.77*

Le concours des maisons fleuries

*Merci aux 17 Participants ayant répondu présents
au concours de maisons fleuries de cette année 2014...*

Catégorie « Jardin visible de la rue »



1er prix : M. et Mme Philippe HULEUX
189 grand'rue



2ème prix :
M. et Mme Benoît POUILLE



3ème prix : M. et Mme Karl FACON



N'hésitez pas
à vous inscrire
pour 2015....
Tous les
participants
sont
récompensés
(Fleurs ou
bons d'achats)

Catégorie « Cours & Façades »



1er prix :
M. et Mme Cédric AURIUO



2ème prix :
Mme Sophie CREPIN



3ème prix : Mme Muriel DANEL

Après deux passages, le jury,
composé de dix membres
sous la responsabilité de
Jean-Pierre Potier, Adjoint
au Maire, apprécie et note
l'ensemble du fleurissement,
en tenant compte de
la propreté, de l'harmonie
et du choix des fleurs.

M comme MAMETZ et aussi... M comme ...

FÊTE DU TRAVAIL

... MEDAILLES

Jean-Pierre Flahaut médaillé grand or

Samedi matin, pour la remise des médailles du travail, la première adjointe Véronique Depretz avait organisé le repli général dans la salle des mariages, celle du Millénum n'étant pas disponible. Quoiqu'un peu serrés, les récipiendaires et leurs proches n'ont pas boudé leur plaisir, même si le maire, Jacques Delmaire a entamé la cérémonie sur un ton grave. Comme de nombreux élus ces derniers jours, il a évoqué le sort d'ArjoWiggins à Wizernes, dénoncé le "jeunisme" qui frappe les entreprises, "à 45 ans vous êtes foutus" et conclut son propos par une chanson de Renaud, *Son Bleu*. Poignant.

Il était temps alors de passer à la remise des diplômes. L'échelon grand or a été décerné à Jean-Pierre Flahaut et Jean-Pierre Moitel (absent). Parmi les récipiendaires, on comptait aussi Jacques Delmaire, une surprise perpétrée par Jean-François Hessel, son ancien premier adjoint, et son ami René Mascllet, mais éventée par un courrier de la sous-préfecture.

Jacques Delmaire décoré. "Cette médaille régionale, départementale et communale récompense la compétence et le dévouement d'un homme pendant plus de 20 ans, au service de deux collectivités", a rappelé Jean-François Hessel. "Douze ans au conseil municipal d'Aire et, depuis 2001, il veille aux destinées de Mametz." Et de citer ses différentes missions : culture, affaires sociales, tourisme, finances... Et l'empreinte qu'il a laissée sur sa com-



Ils ont été récompensés pour 20, 30, 35 ou 40 ans de travail.

mune, au travers de nombreuses réalisations : le cœur du village, la rue de l'Ecole buissonnière et ses nouveaux logements, la nouvelle station d'épuration, la mairie, la bibliothèque... Il a loué encore "son souci de développement du village, sa disponibilité sans faille et sa grande capacité de travail".

Fidèle à son humeur, Jacques Delmaire a remercié les deux instigateurs de cette médaille, mais non sans grincer des dents à l'encontre de l'administration française. Avec son franc-parler, il a rappelé que le maire était le "larbin" de la République, à qui on peut tout demander (réformes des rythmes scolaires), mais sans lui en donner les moyens. Et pour autant, a-t-il reconnu, "le métier de maire que j'exerce à Mametz depuis près de 14 ans est le plus beau métier du monde, car il me permet de m'occuper des gens



Jacques Delmaire épinglé par Jean-Claude Leroy.

que j'aime, les Mametziens, et je crois qu'ils me le rendent bien."

Echelon argent : Martial Vasset, Fernando Da Silva.

Vermeil : Viviane Courtois, Bruno Flour, Christine Galea, Gil-

bert Henneron, Luc Joly.

Or : Joël Darqué, Odile Henneron, Joël Lecigne, Philippe Maes, Brigitte Talleu.

Grand or : Jean-Pierre Flahaut et Jean-Pierre Moitel.

MOULINS. SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN

... MOULIN

A la découverte des moulins audomarois

Pour la 17^e édition des journées du patrimoine de pays et des moulins, suivez le guide !

Ce week-end, les moulins du coin ouvrent leurs portes... Cette 17^e édition des journées du patrimoine de pays et des moulins est l'occasion de rappeler que le patrimoine n'est pas uniquement constitué de châteaux ou de cathédrales... Il est présent partout, et fait partie de notre environnement quotidien. Afin de faire prendre conscience de la richesse de ce patrimoine de proximité, le pays d'art et d'histoire de Saint-Omer vous invite à découvrir certains moulins exceptionnellement ouverts au public, à faire une promenade à vélo le long de l'Aa, ou encore à un atelier familial. Faites votre choix !

Au programme :
Ateliers moulins. Installés le long de la Lys et de l'Aa depuis le Moyen-Âge, les moulins sont d'abord employés pour mouler le blé. Ils servent ensuite à l'exploitation industrielle grandissante au XIX^e siècle. A Mamez puis à Blendecques, venez découvrir les traces de cet héritage précieux et fabriquer votre propre moulin !

Samedi 14 juin à 15h à la salle paroissiale, rue de l'église à Mamez. **Dimanche 15 juin à 15h** à Blendecques, ancien hôtel de ville, 40, rue Jean-Jaurès. Réservation conseillée à l'office de tourisme de Saint-Omer.

Ouverture du moulin de Moringhem. Vous serez accueillis par le propriétaire, Charles Debacker, qui a restauré ce moulin à vent de la fin du XVIII^e siècle.

Samedi 14 juin de 14h à 17h, hameau de Moringhem.

Ouverture du moulin de Mamez. Ce moulin à eau en brique rouge a été édifié à la fin du XVIII^e siècle.

Dimanche 15 juin de 15h à 18h au 35, rue du Moulin à Mamez.

Les moulins de l'Aa à bicyclette. Au Moyen Âge, l'abbaye Saint-Bertin possédait seule le droit d'élever des moulins sur la haute vallée de l'Aa. Tout au long de la période, elle use de ce droit sur ce fleuve qui s'y prête à merveille. Depuis le site abbatial, remontez les rives pour découvrir



A Mamez, le moulin à eau en brique rouge a été édifié à la fin du XVIII^e siècle.

moulins et aménagements hydrauliques à Arques, Blendecques, Wizernes...

Dimanche 15 juin à 15h30. Rendez-vous devant les ruines de

l'abbaye Saint-Bertin à Saint-Omer. Réservation conseillée à l'office de tourisme de Saint-Omer.

Toutes les activités proposées

sont gratuites.

Inscriptions et renseignements à l'office de tourisme de la région de Saint-Omer au 03 21 98 08 51, 4, rue du Lion d'Or. Pôle pays d'art

et d'histoire à l'hôtel de ville, place Foch au 03 21 88 89 23.

...MAISONS ILLUMINEES

CONCOURS DES MAISONS ILLUMINEES "Vous amenez de la gaieté pendant les fêtes"



Les dix participants ont tous été récompensés.

Le jury est passé et a voté. Vendredi 21 février, la municipalité a organisé à la maison des associations la remise des prix des maisons illuminées de 2013. Au total, ce sont dix participants qui se sont inscrits au concours, "même si nous aimerions que d'autres maisons qui sont illuminées s'inscrivent pour l'année prochaine", a suggéré Jacques Delmaire, maire de la ville de Mamez.

Entre le 23 décembre et le 4 janvier, le jury a effectué deux passages pour être sûr d'y voir la maison éclairée. Ce dernier était composé de Babeth Da Silva et

Isabelle Dhiu, conseillères municipales ainsi que Robert Canler et Sophie Thorel. Le jury a remercié les participants pour leurs déclarations : "Nous savons que c'est du boulot et que vous y consacrez énormément de temps et d'énergie alors bravo !" Néanmoins, le nombre de participants a diminué par rapport à l'année dernière, passant de treize à dix maisons. Mais la qualité est toujours présente !

Les participants ont tous été récompensés par un bon d'achat à utiliser chez le fleuriste Floriys de Mamez. Mais le jury a eu

du mal à départager quelques maisons puisque certaines sont arrivées ex-æquo. Au final, les trois premiers places sont occupées par : Bruno Flour pour un premier prix (50 euros de bon d'achat), Cédric Loywyck à la seconde place (45 euros) et le podium se termine avec Régine Deschodt (40 euros).

Jacques Delmaire a conclu en affirmant fièrement que "malgré le temps, les maisons étaient allumées à chaque passage. En ces temps de fêtes, vous amenez de la gaieté pour les habitants du vil-

... MOME

MAMETZ

Laurette Goubelle a séduit l'Est



La môme de Mamez a su séduire le public de Cracovie et a clôturé la soirée par deux interprétations d'Edith Piaf.

Sélectionnée afin de participer au festival international de la chanson française à Cracovie (Pologne), la chanteuse originaire de Mamez est repartie avec le prix du président du jury.

Celle qui a repris la chanson il y a deux ans et demi avant de devenir intermittente du spectacle depuis janvier 2013 est parvenue à conquérir le Philharmonia de Cracovie et ses cinq cents spectateurs, conquis par la Môme audomaroise. « La sélection en vue du concours a eu lieu sur internet, où les candidats ont chacun pu poster leur vidéo. S'en est suivie une seconde sélection, cette fois-ci en Pologne » confie la

chanteuse. Organisé par l'association de l'amitié franco-polonaise, le festival a pris à ses frais le voyage et l'hébergement des postulants. Si vingt-cinq participants sont en lice au moment où Laurette entre en piste, cette dernière ne faiblira pas et parvient à obtenir une qualification pour la finale du lendemain. Dirigé par le célèbre chef d'orchestre Jerzy Sobienko, le jury a donc décerné ce prix d'interprétation au sosie vocal de Piaf qu'est "la Mamezienne". « J'ai également pu nouer un partenariat avec Fabienne Mokrzycki qui a un restaurant sur Saint-Omer, Sa famille est en Pologne et elle m'a été de bon conseil », complète Laurette.

Nouvel album fin juin

Cette dernière, dont le premier album s'est écoulé à deux mille exemplaires entre février et août dernier s'attèle aux ultimes retouches d'un second volet de ses compositions dont la sortie est annoncée fin juin : « Cet album comprendra deux reprises de Piaf (L'hymne à l'amour et Mon manège à moi), afin de rester dans l'esprit guinguette que mon public apprécie ». Laurette Goubelle reprend par ailleurs les routes dès la fin de semaine pour la fête de la musique à Tournehem-sur-la-Hem (21 juin), avant de rejoindre la côte Basque et Hendaye pour une semaine.

Florent CAFFERY

MAMETZ

L'INTERVIEW Julien Barrois, du groupe Miss Jacqueline

... MUSIQUE

« On évolue à notre rythme »

En 2013, les Miss Jacqueline ont édité leur premier CD, « Welcome ». Ils s'étaient alors lancé le défi de faire une date de concert par mois. Pari tenu pour le groupe Mametzien, qui poursuit son évolution. Il sera à Boulogne-sur-Mer le 19 avril pour un tremplin Main Square Festival.

Après la réalisation d'un CD et d'un clip vidéo, Miss Jacqueline se lance dans l'aventure des trempins. Comment vivez-vous cette nouvelle expérience ? Au départ, on a envoyé nos candidatures sans trop y croire. L'important était déjà que les casteurs connaissent le nom Miss Jacqueline, pour plus tard. Finalement, on va de bonnes nouvelles en bonnes nouvelles. On a commencé avec le tremplin Rock en Stock d'Étaples. On a été retenu parmi 200 groupes pour jouer le 29 mars à Rang-du-Fliers. C'était une « compétition » à quatre. Finalement, on termine deuxi-

mes derrière un groupe presque pro, DSC, qui fait des centaines de dates par an. Le fait d'être retenu, c'était déjà super, on a gardé contact avec les autres groupes. Mais on se prend vite au jeu, on aurait bien aimé remporter le tremplin quand même.

La pression est-elle différente entre un concert classique et un tremplin ? Avant de monter sur scène, on ressent un peu plus de stress. Une fois qu'on joue, c'est fini. Quand on évolue devant 200 personnes qui ne nous connaissent pas du tout, cela nous permet d'avoir des avis différents sur notre musique, nos prestations.

Vous allez participer au tremplin Main Square festival le 19 avril à Boulogne-sur-Mer. Miss Jacqueline s'exporte de plus en plus... Je suis chargé de la programmation au sein du groupe. J'essaie de varier les dates dans toute la région. On a joué à Maubeuge, Calais, Lille... C'est important de découvrir de nouveaux endroits, de rencontrer de nouveaux groupes avec qui l'on peut par-



Julien Barrois est le batteur de Miss Jacqueline.

tager notre musique. Le but, ce n'est pas de faire des concerts de trois ou quatre heures seuls. On en est incap-

ables. Mais on oublie surtout pas d'où l'on vient. On essaye de faire quelques dates dans le coin pour nos amis, la famille.

Nous serons d'ailleurs le 27 avril prochain à Fléchin.

Quels sont les prochains projets de Miss Jacqueline ? Nous allons essayer de nous qualifier pour la prochaine étape du tremplin Main Square. C'est déjà formidable d'être parmi les 24 présélectionnées. Il n'y a pas de secret pour progresser, il faut faire de la scène. Les trempins nous font bosser sur la partie scénique : tout ce qui concerne les déplacements, la façon de bouger, l'enchaînement des morceaux. Nous avons également trois nouveaux titres prêts et que nous jouerons sur nos prochaines dates. En 2015, nous voulons ressortir un CD cinq titres, et un nouveau clip vidéo.

Le programme est de plus en plus chargé pour Miss Jacqueline. Allier passion et vie professionnelle ne devient-il pas trop compliqué pour vous ? On est avant tout une vraie bande de potes, chacun tient son rôle dans le groupe et ça fonc-

tionne très bien. Parfois, on se met quand même un frein. On évolue à notre rythme, sans forcer les choses. On va prendre un stagiaire pendant deux mois pour nous aider à mettre de l'ordre. On aimerait aussi créer avec lui notre page internet pour que les gens puissent plus facilement nous retrouver. Grâce aux trempins et au fait de jouer dans des lieux toujours différents, on sait que l'on est davantage observés. On le constate quand on regarde le nombre de vues de notre clip sur YouTube qui augmente petit à petit.

Vous êtes aussi passés dans un magazine musical de Télé Gohelle. Une nouvelle expérience de plus... On a reçu ça cette semaine en effet. Nous sommes allés jouer dans leurs studios. C'est un mélange entre nos titres lives et nos interviews. On était quand même plus à l'aise sur scène que devant les caméras pour répondre aux questions ! (rires).

Propos recueillis par D.W

📧 Gardez le contact avec l'actualité locale sur notre site internet www.technocelais.fr

METAL

Un festival unique dans le département

Jérôme Lecigne, trésorier de l'association alternative, a créé avec l'aide de ses amis, un événement unique en son genre dans le Pas-de-Calais : un festival Heavy Métal. Passionné de musique, il s'est engagé dans l'association, puis il a eu l'initiative de créer cet événement sur le village. Créer un logo, faire des affiches, trouver les groupes, faire de la pub, un long travail de préparation réalisé en amont.

L'objectif premier est de faire découvrir les chansons mélodieuses pour les nostalgiques des années 80, avec les groupes référents, tels ACDC, Scorpions ou encore Bon Jovi.

Pour le créateur, il s'agit surtout de pérenniser la manifestation : « On a créé cet événement pour le faire perdurer, avec pour ambition d'inviter de grandes pointures de la musique internationale. Le métal n'est pas toujours ce que l'on croit au premier abord. Les plus beaux slows ont été écrits par des groupes de hard rock renommés comme Scorpions. Il ne faut pas s'arrêter à des préjugés, ou des images, il faut écouter et découvrir. On peut être surpris »



Les groupes de métal seront mis à l'honneur ce week-end dans le village. Rendez-vous fixé à 20h30.

Un prix d'entrée à 3 euros

Se laisser surprendre, et apprécier, voici le leitmotiv. Même les enfants ont leur place puisque durant les concerts, c'est avec une guitare en carton remisée à l'entrée qu'ils seront accueillis. Une manière comme une autre de les faire participer joyeusement.

C'est un moment convi-

et familial puisque la participation financière n'est fixée qu'à trois petits euros. C'est avant tout un plaisir de partager un bon moment de musique.

"Mametz vy métal" est organisé en partenariat avec le club de moto de Mametz "les copains d'abord". Pour cette première édition, trois groupes de renommée nationale

ont été conviés : Tyson Boogie un trio lillois qui a trois albums à son actif et plus de trois cents concerts en Europe aura l'honneur d'ouvrir le bal.

Le trio sera suivi de Gang, groupe de la Marne qui a déjà réalisé six albums ainsi qu'un CD DVD et une tournée internationale (Angleterre, Danemark, Belgique).

Leur visite à Mametz leur permettra de présenter leur dernier album "inject the venom" pour ce qui sera un baptême pour eux dans le département.

Afin de clôturer le spectacle, le local sera mis à l'honneur. Spirit, groupe de l'Audomarois au style Paul Dyano, viendra interpréter son album "Hommes ou dia-

bles" avec en exclusivité quelques titres de leurs futurs albums.

Tout ce beau monde se retrouvera dès 20h30 ce samedi à la salle paroissiale. Perfectos et patches en tout genre sont évidemment conviés pour les amoureux de la musique.

Outre la présence d'une buvette et d'un service de restauration sur place, un producteur de CD de la région Lilloise sera à disposition. Vous pourrez ainsi discuter de la création de CD et autre, tout comme avec un disquaire qui viendra avec des vinyles de collection. D'ailleurs les groupes de hard ou métal sont les seuls à l'heure actuelle à toujours sortir des vinyles. Les amateurs seront ravis et pourront peut-être repartir avec la pièce manquante de leur collection.

Concernant l'association, elle est issue d'un collectif de musiciens ou d'amateurs de musiques. Aujourd'hui le groupe Alternative n'existe plus mais il est réparti en plusieurs entités (The épeuntearts, Call of Whiskey, Spirit; Dare devils, Woody hops, Empty scores, Touch of Sound). Leurs événements principaux sont le festival d'Équ'ouvertes et d'autres animations comme la fête de la musique.

Gaëlle GODART

Aurélien Gozet, seize ans, sera le plus jeune copilote

Il a fêté ses seize ans le 18 février dernier. Aurélien Gozet n'a depuis qu'une hâte : participer au rallye de la Lys en tant que copilote. Un souhait qui deviendra réalité pour le Mametzien, plus jeune inscrit de la compétition.

Depuis tout petit, il arpente les routes des rallyes de la région et au-delà, accompagnant d'abord sa mère, Delphine, puis ses oncles, et maintenant ses amis. Aurélien Gozet est à première vue un élève de première au lycée Vauban comme beaucoup d'autres. Mais quand il n'est pas en cours, le jeune Mametzien se plonge sans relâche dans l'univers des rallyes. Une discipline dans laquelle il est in-collable.

De simple spectateur et photographe amateur il y a encore deux semaines, Aurélien va désormais devenir acteur. Pour débiter, rien de



Alain Savaira et Aurélien Gozet piloteront une Citroën Saxo VTS A6.

mieux qu'une course à domicile. « On m'a demandé pourquoi je voulais commencer par un gros rallye comme celui de Saint-Venant. Mais je connais toutes les routes par ici, c'est rassurant. »

« Je passe mon code »

Le rôle de copilote, il ne l'a jamais exercé. « Je passe juste le code en ce moment, sourit Aurélien. Je n'ai pas peur de la vitesse, au contraire. Ce qui me fait le

plus stresser, c'est tout ce qui concerne les temps de pointage. J'ai peur de me tromper. »

Pour l'épauler dans cette tâche, Aurélien Gozet pourra compter sur les

conseils de ses cousins, déjà rodés à l'exercice. Le Mametzien a lancé un appel pour trouver un pilote sur Facebook. Son jeune âge et son inexpérience étaient un frein pour quelques pilotes.

Mais pas pour Alain Savaira, qui a accepté de prendre le Mametzien à ses côtés, dans le baquet de droite. « Le fait d'être mineur inquiète un peu les pilotes, c'est normal. Moi je le soutiens à fond malgré que ce soit un sport à risques », assure Delphine, la maman d'Aurélien.

« Terminer la course »

Elle qui a toujours été fan des rallyes sera fière d'encourager cette année son fils. « Le but, c'est de terminer la course avant de regarder le classement », confie Aurélien. Lui n'a qu'un souhait : monter sur le podium quoi qu'il arrive, vivre ce moment privilégié pour les équipages. Un moment qu'il observait jusqu'ici à travers l'objectif de son appareil photo.

Ce week-end, Alain Savaira et Aurélien Gozet seront sur le pont pour les reconnaissances du parcours. Une étape importante pour façonner les premiers repères d'un duo inédit, composé du plus jeune copilote inscrit.

Dorian WAYMEL

Julie Decoopman, habitante de Mametz, a dû apprendre à « sortir les coudes »

La jeune femme a 26 ans, et ni son mètre soixante-trois ni ses cinquante kilos ne laissent deviner sa passion. Pourtant, Julie Decoopman, demeurant Mametz, préparatrice en pharmacie à Sully-sur-la-Lys la semaine, est la nouvelle championne de France de motocross, catégorie courses sur sable.

PAR ANNE-CHARLOTTE PANNIER
arnetier@laVoixdunord.fr
PHOTO MARC DEMEURE

« Surtout, sors les coudes ! ». Voilà un conseil que Julie Decoopman a appliqué à la lettre dimanche, au moment d'aller chercher sa moto au départ de l'Enduropale du Touquet, au milieu des quelque mille concurrents parmi lesquels figuraient seulement sept femmes. Celle qui est montée sur sa première moto vers 10 ans avec ses copains Adrien Van Beveren, vainqueur de l'Enduro cette année, Milko Potisek ou encore Axel Alletru, peut être fière du chemin parcouru. À 26 ans, cette habitante de Mametz, préparatrice en pharmacie depuis sept ans à Sully-sur-la-Lys, a été sacrée dimanche championne de France de motocross, catégorie courses sur sable, à la suite d'une très bonne course. « J'ai fini troisième de ma catégorie dimanche et 36^e au classement général », se réjouit la pilote, laissant derrière elle de nombreux garçons, ce qui n'est pour lui déplaire. Un titre qui vient récompenser

une longue préparation. Piscines deux fois par semaine, course à pied et vélo une fois, et un entraînement moto par semaine. Une assiduité qui sans son petit ami Johan, ancien pilote aujourd'hui mécanicien – le sien, mais aussi un ami proche d'Adrien Van Beveren – n'aurait sans doute pas été la même. « C'était dur de se lever tous les dimanches matin, heureusement qu'il était là. » Son compagnon était là aussi pour faire les réglages, et gérer toute la mécanique de la moto. « On a même transformé une partie de notre maison en atelier. »

Blessures à répétition

Les cheveux longs sur les épaules, le sourire accueillant, Julie Decoopman est une mordue. Fractures du poignet, du coude, du pied, traumatisme crânien... Les blessures ont été nombreuses et ne lui font pas peur : « Ça fait partie du jeu on le sait en montant sur la moto. » La dernière en date ? Une double fracture de l'avant-bras. « J'ai été déplaçée le mercredi et le dimanche, je faisais Loon-Plage. » Une force de caractère qui sert la jeune femme autant dans la compétition que dans sa vie professionnelle. « Avec mon premier employeur, je n'osais pas dire que je faisais de la compétition, parce que les blessures sont synonymes d'absence. » Son patron actuel est lui au courant depuis le départ et soutient largement sa protégée. Il a d'ailleurs accepté qu'elle vienne travailler avec son atelier pendant quatre semaines. Tout comme les

clients de la pharmacie, qui depuis lundi ont reconnu leur préparatrice sous le casque sur la photo publiée dans *La Voix des Sports*.

Si la saison sur sable se termine, la nouvelle championne semble déjà vouloir se projeter dans la prochaine. Sa technique se peaufine. « Lors de l'Enduro, la visibilité était mauvaise. J'ai roulé avec mon imperméable. Ça ne m'arrive ja-

« Ce titre n'est pas reconnu. Je suis championne de France mais personne n'en parle. »

mais, mais j'ai adoré ça ! » Le team BO Sports semble lui aussi prêt à rempiler. « Ce sont eux qui sont venus me chercher l'an dernier. » À l'époque, la Sullysienne d'adoption n'avait jamais roulé sur sable, préférant, faute de budget, se consacrer uniquement aux courses sur terre. Avec ce titre, les choses devraient changer. Quoique. « Ce titre n'est pas reconnu. Je suis championne de France mais personne n'en parle. » C'est que le monde du motocross est encore largement dominé par ces messieurs. Elles ne sont qu'une soixantaine en France. Julie Decoopman, qui n'a pourtant pas pour habitude de se mettre en avant, fera tout pour bouleverser cette hiérarchie. Tout en faisant bien attention de rentrer ses cheveux dans le casque au moment du départ... ■



Julie Decoopman est arrivée troisième de sa catégorie à l'Enduro. La préparatrice en pharmacie était méconnaissable sous le casque.

L'histoire au quotidien

Hommage à Odile Delannoy-Delbarre (1914-2008).

Le 7 décembre 2014, Odile aurait eu cent ans. Fille d'Eugène et d'Angéla Labitte, épouse d'André Delannoy, mère de huit enfants (quatre filles et quatre fils), elle était comme son époux une des grandes figures de Mametz au XX^e siècle. Elle restera dans l'histoire du village comme la dernière sonneuse des cloches d'une église qu'elle entretenait au jour le jour, mais était aussi et surtout connue pour sa générosité et son hospitalité. La porte d'André et d'Odile était toujours ouverte. Tous ceux qui les ont connus s'en souviennent. À gauche une photo des années 1930, la représentant jeune femme (merci Angéla !).



Sur la photo ci-dessous, telle qu'elle reste en nos mémoires, souriante, avec un de ses fils, un certain adjoint à l'urbanisme... Bernard-Marie, qui est en train de se faire couper les cheveux par ma grand-mère Héléna Denis, le vendredi Saint, ce qui permettait d'avoir de beaux cheveux.



Juin et août 1716 : souvenir de grandes victoires crecquoises au jeu de paume.

Quelques semaines après le triomphe des Suisses Roger Federer et Stanislas Wavrinka à la Coupe Davis de tennis, au stade Pierre-Mauroy de Lille, certains pensent que la place accordée au sport est trop grande et témoigne d'une décadence de notre société. Du pain et des jeux, l'empire romain décadent, etc... Comme souvent, l'histoire nous rappelle qu'il n'y a pas de nouveauté dans ce domaine, et qu'il s'agit plus de permanence que de décadence ; seuls les moyens changent.

Les plus anciens se souviennent de la vogue du jeu de paume dans nos villages dans les deux premiers tiers du siècle dernier. L'*Écho de la Lys* fait état de matchs opposant les équipes de Burbure et de Marthes aux mois de septembre 1922 et 1923, place du Château à Aire, avec des parties acharnées (Burbure l'emportant deux fois sur trois contre une belle équipe de Marthes). Mais ce n'est rien en comparaison de ce que l'on peut lire sous la plume des curés de Crecques, qui évoquent des faits survenus aux beaux jours de l'année 1716 :

« Ce jourd'hui 1^{er} de juin 1716, lendemain de Pentecôte, le sieur Bourdrel, bailli de ce village de Crecques, Jacques Mouchon, P. Despreÿs, Antoine Dézannoy, Gaspard Despreÿs, après une messe solennelle du St-Esprit, ont présenté à l'honneur de st Honoré une balle d'argent qu'ils ont gagnée dans le village de Crecques, pour avoir joué à la paume contre des joueurs de plusieurs villages, et l'ont donnée à st Honoré, patron de cette paroisse.

Le douze août du susdit an 1716 les susdits sieur Bourdrel, Jacques Mouchon, Philippe Despreÿs, Antoine Dézannoy, Gaspard Despreÿs, ont présenté une autre balle d'argent à l'autel de la sainte Vierge, qu'ils ont gagnée au village de Rebecq contre plusieurs joueurs des villages circonvoisins et en ont fait leur offre à la ste Vierge avec un *Te deum* en action de grâces ».

Nos Crecquois sont issus de familles bien connues à l'époque, les Bourdrel fermiers et baillis (représentants du seigneur) sont encore présents de nos jours, les Despreÿs, Mouchon et Desannois ont eux aussi des descendants dans le village, mais pas en ligne directe. Ils ont donc gagné par deux fois contre les villages voisins, à domicile, et à l'extérieur (à Rebecques). Leur trophée n'est pas une simple coupe, il s'agit dans les deux cas d'une balle d'argent (il en existe une semblable, de 150 ans 'seulement', au musée d'Ath), qui a probablement été réalisée par un maître orfèvre d'Aire, ou de Saint-Omer.

Ces objets de valeur sont offerts au patron du village, saint Honoré, et à la Vierge. L'événement est jugé assez important pour que non seulement le curé en fasse mention, mais qu'en plus un *Te Deum* soit célébré à l'église. Le *Te Deum*, c'est l'hymne chanté à l'occasion des naissances royales et des victoires militaires ! Avant la Révolution, l'église est tout autant la maison de Dieu que la maison des villageois, la vitrine du village, que l'on compare sans cesse à celle des voisins, et que l'on se fait un devoir de décorer et d'enrichir. Le jeu est de tout temps un moyen pacifique (dans la plupart des cas) de se mesurer les uns aux autres en équipe (des États aux villages) ou de manière individuelle, et cet exemple de presque 300 ans en témoigne de belle manière.

Une inscription sur l'église de Marthes.

Parmi les *graffiti* datés les plus anciens de nos églises figure celui ci-dessous, qui se trouve à Marthes, sur le mur de la nef côté sud, juste au-dessus des bouteilles de gaz. On peut y lire, gravé sur une pierre blanche qui s'effrite, d'une écriture appliquée et très XVIII^e siècle, la date « 1773 », et un nom lisible en partie : « IOSEPH SOI----- ». On a pris soin de tracer des lignes, toujours visibles, pour bien former les lettres. Il ne s'agit pas bien sûr d'une inscription sauvage, mais d'une signature d'artisan, probablement un maçon. Selon la coutume, le maître maçon signe son travail. Il y a donc eu une réfection de l'église à cette date, 1773, ce que l'on ne peut confirmer faute d'archives : d'où l'intérêt de ces quelques signes gravés dans la pierre, qui seront bientôt emportés par le temps.



Matthieu Fontaine

Mametz à l'heure irlandaise

Ma chronique de janvier 2014 se terminait par la mention de Louis Delvart, instituteur de Mametz en 1814. Aujourd'hui, il est intéressant de revenir sur le cas de cette famille pour plusieurs raisons. D'abord, ce nom existe encore dans la commune, ensuite, il constitue un exemple typique du français moyen de l'époque. Louis DELVART de Glomingham a épousé Marie Anne MASSET, tous deux étant âgés de 20 ans. De leur union naîtront 9 enfants dont 5 décédés à l'âge de quelques mois. Cette proportion d'enfants décédés à moins d'un an n'est pas une exception mais une moyenne générale pour l'époque. Pour les mametziens qui font de la généalogie, j'indique les enfants du couple Delvart qui ont survécu.

Peut-être y retrouveront-ils un ancêtre, ceci d'autant plus facilement que l'état civil d'il y a un siècle ou plus, est paru dans ce même bulletin communal. Charles Louis DELVART est né le 24 novembre 1814, puis ce fut Alphonse le 22 avril 1823, Rosalie Angeline le 25 septembre 1824 et Edouard le 6 janvier 1829.

L'intervalle de 9 ans entre les 2 premiers correspond aux nombreux décès dont j'ai parlé ci-dessus.

Contrairement aux idées reçues, l'instituteur de l'époque avait bien du mal à « joindre les deux bouts ». Les fins de mois étaient difficiles surtout quand il fallait nourrir 6 personnes avec un seul salaire sans les aides sociales que nous connaissons actuellement. En milieu de carrière un instituteur gagnait 100 Francs par mois, soit un salaire équivalent à celui d'un employé de la poste, moins qu'une vendeuse et nettement moins qu'un ouvrier du bâtiment.

Cette situation financière est sûrement la première cause de mortalité infantile dans le milieu des enseignants, loin d'être favorisé à cette époque. Elle se prolongera d'ailleurs jusqu'à la fin du 19ème Siècle.

Mais revenons encore une fois à la généalogie. Nous avons vu plus haut que Louis DELVART était originaire de Glomingham et, dans son cimetière, ce petit hameau d'Aire - sur - la lys conserve la mémoire de quelques DELVART : Angéla Delvart, Maria, Marie Louise et leur père Louis Delvart. Or Maria était la mère de Monsieur Leroy instituteur à Mametz dans les années 50-60. Il y aurait donc un lien de parenté entre les 2 instituteurs du village ayant exercé à 150 ans d'intervalle.

Après le cas particulier de Louis Delvart élargissons maintenant notre propos à ce qui se passait dans nos campagnes et sur le théâtre des opérations militaires. A juste titre, en 2014 nous avons honoré les poilus de la grande guerre d'il y a un siècle. Nos parents et même ceux de ma génération ont entendu, au cours des longues soirées d'hiver, les récits de ceux qui sont revenus de cette tragédie. Mais ces narrateurs de notre enfance avaient eux-mêmes vibrés en écoutant les anciens leur parler de la retraite de Russie, dont ils avaient parfois cotoyé les témoins directs. Pour quelques dizaines de Mametziens c'était même un grand-père ou un arrière grand-père qui était disparu en pleine jeunesse. Les programmes d'histoire et de littérature faisaient aussi la part belle à cet hiver 1812-1813 notamment, avec un poème de Victor Hugo dont le père, Général d'empire, fut témoin privilégié du drame qui allait entraîner la fin du régime. L'essentiel de ce poème épique se déroule pendant l'hiver 1812-1813 :

« Il neigeait ...sombres jours! L'empereur revenait lentement, laissant derrière lui brûler Moscou fumant. Il neigeait. L'âpre hiver fondait en avalanche. Après la plaine blanche, une autre plaine blanche. Il neigeait. Les blessés s'abritaient dans le ventre des chevaux morts; au seuil des bivouacs désolés on voyait des clairons à leur poste gelés...le ciel faisant sans bruit, avec la neige épaisse, pour cette immense armée un immense linceul; et chacun se sentant mourir, on était seul; On jetait les canons pour brûler les affûts. Qui se couchait, mourait. Groupe morne et confus, ils fuyaient; le désert dévorait le cortège. On pouvait, à des plis qui soulevaient la neige, voir que des régiments s'étaient endormis là... »

Le reste de cette armée en déroute fut décimé par l'épidémie de typhus de l'année 1813, puis par la bataille de Leipzig, la plus meurtrière du V^e empire avec 73 000 morts. En comparaison la bataille de Marignan fit 2 500 tués dans les rangs français et Azincourt 8 000. Napoléon est obligé de faire appel à 300 000 jeunes. Sur les registres de 1813, les conséquences de cette situation désespérée apparaissent nettement avec seulement 11 baptêmes, nombre le plus bas pour la période 1807-1821. Même constat pour les mariages dont le nombre passe de 5 ou 6 à 2. Cette tendance se prolongera jusqu'en 1821.

Mais qui étaient ces mametziens qui ont accompagné Napoléon dans sa conquête de l'Europe puis dans sa retraite, qui ont souffert du typhus, dont les familles subirent la malnutrition et le deuil ? Autrement dit quels sont les noms que l'on retrouve le plus souvent parmi les habitants du village ? La plupart sont très connus et se retrouvent toujours 2 siècles plus tard. Ils nous disent l'attachement de 8 générations à ce petit coin d'Artois où il fait bon vivre. Un comptage sur les années 1807 à 1814 permet de voir que les noms les plus portés sont Cadart et Bertout, puis viennent Delattre, Delaire, Delvart, Gozet, Tabart, Delayen, Lesigne, Planchez, Dubois, Pruvost, Masset et Dumont.

A la fin de 1815, Napoléon est prisonnier à l'île de Sainte-Hélène, après la défaite de Waterloo; Talleyrand a limité les frais au congrès de Vienne mais les mametziens n'ont pas fini de subir les conséquences des guerres de l'empire. En 1816, 1817 et jusqu'en novembre 1818, le village est occupé par les éléments du 52^{ème} régiment d'Irlandais. Comme dans beaucoup d'occupations, on assiste à des mariages mixtes, mais aussi à des naissances où le père est noté X. Parmi ces militaires, des protestants et des catholiques, ces derniers ayant participé à la vie spirituelle du village avec l'abbé Cayeux desservant de la paroisse. C'est d'ailleurs lui qui eut à superviser le procès en abjuration d'un soldat protestant qui demandait le baptême en vue de son mariage avec une fille du village, Thérèse Santillon.

Voici un petit extrait de l'acte d'abjuration :

« ...ayant reconnu que hors la vraie église, il n'y a point de salut, de sa bonne volonté et sans aucune contrainte a fait entre mes mains sa profession de foi catholique apostolique et romaine et abjuré l'hérésie anglicane, de laquelle je lui ai donné publiquement l'absolution... »

Après le départ des troupes d'occupation, le village mettra de nombreuses années pour effacer les traces de la guerre. Cependant, les conditions de vie ne changeront pas avant la fin du siècle, elles ne diffèrent pas de celles des sujets de Louis XIV. Les conditions météo déterminent la quantité des récoltes donc d'alimentation. Les travaux des champs n'ont pas évolué; la pomme de terre commence à peine la conquête des sols médiocres et ne s'impose pas encore dans l'alimentation paysanne.

Il faudra la triple révolution de l'industrie, des transports et des techniques pour que la France se transforme profondément. Cependant en politique les idées ont la vie dure et les anciens combattants de la grande armée trouveront, après 1815, un auditoire favorable dans les granges ou au coin du feu, le soir à la veillée, lorsqu'ils exalteront l'empereur. Le vote des campagnes pèsera lourd dans l'avènement du second empire. Le temps passé n'est-il pas toujours le plus beau ?

Commémoration du Centenaire 14/18

L'exposition "*Mametz-Rebecques, deux villages de l'arrière*" a eu lieu les 9-10 et 11 novembre.

Après plus de deux ans de recherches et de préparation, environ 1000 visiteurs sont venus découvrir l'exposition rendant hommage aux 84 soldats Morts pour la France, 61 à Mametz, 23 à Rebecques.

Le parcours militaire de tous ces soldats durant le conflit a été reconstitué. Beaucoup d'émotion pour les familles concernées.



Voitures d'époque, documents, courriers, objets de famille, armes du conflit, collectés auprès des villageois ont permis de présenter 14 vitrines liées aux souvenirs des familles.



L'O.N.A.C. (Office National des Anciens Combattants) a prêté son concours à l'exposition avec un diaporama, commenté, de 24 photos relatant le parcours d'un soldat durant la 1er Guerre mondiale.

Les 15 panneaux "*La grande guerre en relief*", gracieusement prêtés par le directeur de la Coupole d'Helfaut, ont permis aux visiteurs d'avoir une vision réaliste de l'horreur et des conditions de vie des Poilus.

Dans le cadre scolaire, le lundi 10 novembre, 3 classes de l'école de Mametz et 1 classe de l'école de Rebecques sont venues visiter l'exposition et répondre à un questionnaire leur permettant de découvrir tous ces trésors familiaux.



Après les dépôts de gerbes le 11 novembre, l'association Web détection 62, représentée par Monsieur Rudy Pauchet, a remis la plaque militaire du soldat Oscar Depaeuw, retrouvée à Enguinegatte, à Mr Francis Faucon, descendant de la famille Depaeuw.

Merci à tous les bénévoles et aux personnes ayant prêté les objets qui nous ont permis de rendre ce bel hommage à nos soldats Morts pour la France.

*L'équipe de l'exposition,
Matthieu, Philippe, Michel.*



Les associations ...

SPORT...

**CHAPEAU DE COW-BOY
& BOTTES DE CUIR**

ISABELLE BAROUX
47 rue du Choquart
03.21.95.66.54

✉ countrymamet62@orange.fr
Site : countrymamet62.e-monsite.com

CYCLO CLUB DE MAMETZ

DIDIER DELLYS
28 rue de Paris
Aire sur la Lys
03.21.39.14.34

E.S.M.R. (FOOTBALL)

JOËL LECIGNE
22 rue de Bruchine
06.65.91.36.20

MAMETZ GYM FORM

SYLVIE CHEVALIER
12 chemin des Charbonniers
03.21.88.34.94
✉ mamet62.gym.form@orange.fr



SOUVENIRS...

**A.C.P.G - C.A.T.M. - T.O.E
VEUVES DE MAMETZ/
REBECQUES**

MICHEL HESDIN
21 rue de la plaine

**F.N.A.C.A.
FRANCIS FAUCON
9 rue de l'anglet**



© 2004 MAMETZ - Tous droits de reproduction et de diffusion réservés.

ÉCOLE...

**U.S.E.P.
DOMINIQUE LEBRUN-VANDEWALLE
80 Grand'rue
03.21.38.76.24**

**A.P.E.
FABIENNE BOUTON
12A rue du moulin
03.61.23.01.22**



... pour tous les goûts !

FÊTES & LOISIRS...



« UN PLUS POUR MAMETZ »

(Club couture)

VÉRONIQUE DEPRETZ
19 rue de Bruchine
03.21.95.26.04

CARABINIERS DE MARTHES

JEAN-MICHEL CASIEZ
6 rue du château
03.21.12.33.69

CARABINIERS DE MAMETZ

JEAN-CHARLES DELATTRE
16 chemin de Monbus
06.30.68.76.61

ASSOCIATION DES FÊTES

VÉRONIQUE DEPRETZ
69 Grand' rue
Mairie
03.21.39.07.05

MOTO CLUB

« LES COPAINS D'ABORD »

JACQUES MOITEL
14 rue de l'anglet
06.70.26.77.24

LOISIRS DÉTENTE

CLAUDINE ALEXANDRE
9 rue de la place
03.21.39.13.09



CARABINIERS DE CRECQUES

JEAN-PIERRE DEBRIFFE
254 Grand' rue
03.21.95.84.11

CLUB DU 3ÈME ÂGE

MME LECIGNE
1 rue du moulin
03.21.88.50.96

NATURE...



LA TRUITE MAMETZIENNE

RENÉ MASCLÉ
12 rue Saint Honoré
03.21.39.29.85

STÉ DE CHASSE DE CRECQUES

DAMIEN BOURDREL
6 rue de l'anglet
03.21.93.55.15

STÉ DE CHASSE DE MARTHES

MICHEL DELVART
3 chemin du calvaire
03.21.39.58.17

STÉ DE CHASSE AU GIBIER D'EAU

JEAN PIERRE CHARLET
58 Grand' rue
03.21.39.27.06



STÉ DE CHASSE DE MAMETZ

Patrice Vitry
8 rue de la gare
03.21.95.13.68

Du nouveau à Mametz Gym Form,

Renouvellement de la moitié des membres du bureau.

Nous sommes heureux d'accueillir comme membres du bureau :

- * Laurence CALONNE
- * Hélène FAUCON
- * Delphine GOZET
- * Emilie PAUCHET

et comme nouvelle trésorière Nathalie HANNOTEL,

Nous les remercions vivement de nous avoir rejointes.

Du nouveau également, en ce qui concerne nos animatrices avec l'arrivée :

- * de Mélanie Quesques pour la LEA et la Gym Douce.
- * du fameux tandem Maële et Betty Baillon à la Zumba,
- * de Mélanie Delpouve, pour le cours mensuel de Sophrologie
- * et en dernier lieu, nous venons d'accueillir Hélène Hilmoine pour le cours de step.

VOICI LES COURS PROPOSÉS PAR MAMETZ GYM FORM :

□ GYM' ADULTES à la salle du Millénium

- le lundi de 14h30 à 15h30 (L.E.A. : échauffement, abdos, fessiers, dorsaux, relaxation) avec Mélanie, de 19h00 à 20h00 (Gym tonic) avec Maryse,
- le mardi de 19h30 à 20h30 (Zumba) avec Maële et Betty,
- le premier mercredi de chaque mois à 14 h 30 : Sophrologie avec Aurélie, les autres mercredis à la même heure : Yoga avec Brigitte,
- le jeudi de 9h00 à 10h00 (Gym douce et d'entretien) avec Mélanie, de 19h30 à 20h30 (Cardio, step, renforcement musculaire) avec Hélène.



□□□□ LA MARCHÉ

les mardis, jeudis et samedis à 9h30 précises : Départ à la boulangerie de Mametz.

□ TARIFS

Gym Adultes et marche : 59€

Gym Étudiants : 41€ (sur présentation de la carte étudiant ou certificat de scolarité)

Marche seule : 10€

Les mametziens et les anciens adhérents sont prioritaires dans notre association, aussi nous souhaiterions que vous vous inscriviez tous en août pour nous permettre de disposer pour la rentrée du nombre de places disponibles à chaque cours pour les extérieurs. D'avance merci!

A bientôt à Mametz Gym Form,

Les filles du bureau.

NOS COORDONNÉES :

Sylvie CHEVALIER : 03.21.88.34.94

Dominique SAVARY : 03.61.23.95.30

Nathalie HANNOTEL : 03.21.38.41.72

Laetitia REYNOUDT : 06.21.55.99.50

La Truite Mametziennne

La « Truite Mametziennne » à travers ses actions, l'amitié

L'année 2014 est terminée avec, il est vrai; des résultats très positifs pour l'A.A.P.P.M.A. : au total 1047 cartes vendues pour des recettes en hausse de 23%.

Cette vitalité au sein de la société permettra, en 2015, le repoissonnement :

- aux étangs de 1300 kg de gardons et rotengles, 100 kg de tanches, 30 kg de sandres, 600 alevins de brochets
- à la rivière de 1200 kg de truites « fario » en dix repeuplements échelonnés sur la saison, 500 truitelles.

L'investissement en matériel et les travaux furent, pour l'année, conséquents afin d'améliorer le dynamisme, la gestion de la société, l'accueil du public : achat de matériel pour lutter contre le cormoran, d'un moteur de bateau, de gilets de sauvetage, de plusieurs tables pour l'étang des Etiais, réfection de 254 mètres de berge à ce même plan d'eau (afin de garantir plus de sécurité aux pêcheurs) financée à 80% par le Conseil Général et 20% par la Commune, etc.

Les actions prévues pour 2015 :

- Action pédagogique destinée à l'école des Tilleuls, en partenariat avec la Municipalité, l'association DPPM et l'AAPPMA de Mametz présidées toutes les deux par Monsieur René MASCLET.
- Action pour l'initiation à la pêche aux leurres pour 12 personnes
- De nombreux travaux piscicoles réalisés par les bénévoles
- Reconduction de la fête du bénévolat

L'A.A.P.P.M.A. est composée d'un conseil d'administration de 15 membres élus tous les 5 à 6 ans (selon la reconduction des Baux du Domaine Public dépendant de la D.D.T.M.), de trois gardes assermentés et deux commissaires aux comptes. Le président et la trésorière sont agréés par le Préfet. Fin 2015 verra le renouvellement de ce conseil d'administration.

A TOUTES et TOUS MERCI pour votre participation : propriétaires riverains laissant le droit de pêche, bénévoles, gardes, dépositaires de cartes, membres du bureau, élus et employés de la municipalité, les responsables de la D.P.P.M. (découverte piscicoles et protection des milieux), le conseil général.

BONNE ANNEE 2015

BONNE SANTE

Site : www.mametzpeche.fr

Dépositaire: **Café Loto Charlet**
Grand'rue 62120 MAMETZ

Renseignements : 03.21.39.29.85

Le Président René MASCLET



5^{ÈME} ÉDITION

FÊTE MOTO

3 € la journée
5 € le weekend
gratuit - 12ans

mclescopainsdabord@yahoo.fr

CONCESSIONS et STANDS PRO

BALADE MOTO
JEUX
SOIRÉE CONCERTS
SPECTACLES MOTO

restauration tout le week end par friterie et Pizzeria Ben.

MAMETZ (62)

possibilité de camping le samedi soir
au camping du Moulin de Mametz : tel 0321397875
camping + petit dej: 10 euros (300m de la fete)

11/12 avril

Facebook icon




5ÈME FÊTE DE LA MOTO DE MAMETZ (62120) les 11 et 12 avril 2015 avec au programme :

- ⊗ le samedi : TRIAL URBAN SHOW présenté par Julien PERRET, double champion de France, ballade fléchée, jeux et concert avec SPIRIT, BOMBER et VULCAIN .
- ⊗ le dimanche : TRIAL URBAN SHOW, Stunt MAXILUD, démonstration de désincarcération par le pompiers, village moto cross avec démonstration et présence de professionnels, balade fléchée et la présence de nombreux stands professionnels.

Buvette et restauration sur place. Camping possible.

Contact : mclescopainsdabord@yahoo.fr



E.S.M.R. FOOTBALL



Date de création : 25 mars 1968

Effectifs : 130 licenciés

3 équipes seniors - 1 équipe V18 - 1 équipe V13 - 1 équipe V19 - 25 débutants

LES ENTRAINEMENTS

2 fois par semaine de 19h00 à 20h30 au stade, le mercredi de 14h00 à 16h00

En période hivernale : le jeudi de 18h30 à 20h00 et le samedi de 10h00 à

12h00, salle de Théroouanne.

LE BUREAU

Président :	LECIGNE Joël	☎ 06.65.91.36.20
Secrétaire :	LECIGNE David	
Trésorier :	CORDONNIER Nicolas	
Entraîneur :	MARTIN Gérald - Sénior V18	☎ 06.15.72.16.08
Educateur V13 :	MARTIN Florian	☎ 06.16.07.28.48
Educateur V11 :	LECIGNE Jérôme	☎ 03.21.98.54.04
Educateur V6 à V9 :	MARTIN Martial	☎ 06.82.80.24.36
	FROGNIER David	



NOEL ESMR

Les membres de l'E.S.M.R. vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.

Le Président, Joël LECIGNE



Association de couture

Depuis bientôt 25 ans, fonctionne une association de couture appelée « Un Plus Pour Mametz ». Un plus, car à l'heure d'aujourd'hui, savoir coudre est vraiment un réel avantage.

Deux cours supplémentaires ont vu le jour, un l'année dernière et un cette année.

Environ 35 adhérentes apprennent la couture de A à Z (relevé de patron, droit fil, coupe, confection de vêtement ou de choses différentes pour la maison, etc) dans une ambiance sympathique et détendue, sous la houlette de Sylvie



Desfontaines, monitrice diplômée.

Deux manifestations sont organisées par notre association :

- *Le stand de pâtisserie lors de la brocante,*
- *Le marché de Noël de Mametz (sans fausse modestie, un des plus beaux et raffinés de la région) !*

En ce qui concerne ce marché, a été mis en place un cours spécial « les Mères Noël ». Toutes les adhérentes qui veulent venir bénévolement sont les bienvenues pour « travailler » à la préparation de notre stand. Grands moments de détente et de plaisir partagés !

Cours : mercredi de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi de 9 h à 11 h - de 14 h à 16 h - de 18 h 30 à 20 h 30.

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Si vous voulez nous rejoindre, même en cours d'année, c'est possible !

Tel : 03.21.95.26.04 / 03.21.95.52.26 / 03.21.38.03.12

Votre Ducasse



Une ducasse, cela fait partie du village, c'est une institution, un bastion ! Qu'est-ce qu'un village sans ducasse ? Un village sans âme !.....



Concert apéritif avec l'Harmonie d'Aire sur la Lys



A l'aube de ce nouveau mandat, nous avons le choix soit de supprimer la ducasse (il faut dire qu'en 2013, il y avait plus de musiciens sur scène, que de spectateurs dans la salle !), soit Y croire et mettre sur pied un programme ambitieux pour relancer cette fameuse ducasse !

Bien nous en a pris de persévérer ! Le succès était au rendez-vous et nous avons même dû, malheureusement refuser des participants. Petits et grands y ont trouvé leur compte. Nous allons revoir tout cela pour l'an prochain ! Peut-être même avec d'autres surprises !!!!!!!!





**Au programme : Cochon grillé et après-midi dansant avec intermèdes « Karaoké »
PLUS DE 200 CONVIVES ONT PARTICIPE A CE REPAS DANSANT**



Avec grand plaisir, nous remercions Jean-Pierre et ses deux « acolytes » sans qui le cochon n'aurait jamais été cuit !
 Merci à Marlène qui s'est occupé de main de maître de cette ducasse « revisitée »
 Merci à Nathan pour ses séances de maquillage !
 Sans oublier bien sûr l'ensemble de tous les bénévoles qui ont fait de cette fête communale un succès populaire promu à un bel avenir.

Tous à vos agendas : le 12 et 13 septembre 2015 c'est ducasse à Mametz , C'EST COCHON GRILLÉ !!!

BRAVO Wonder Marlène !

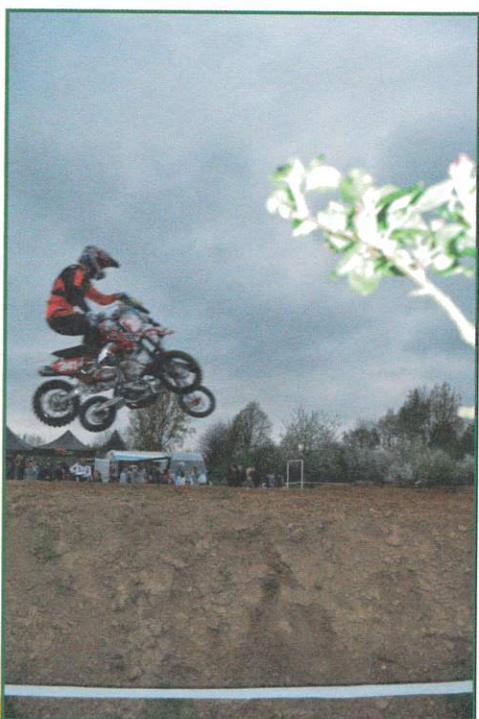
Manifestations



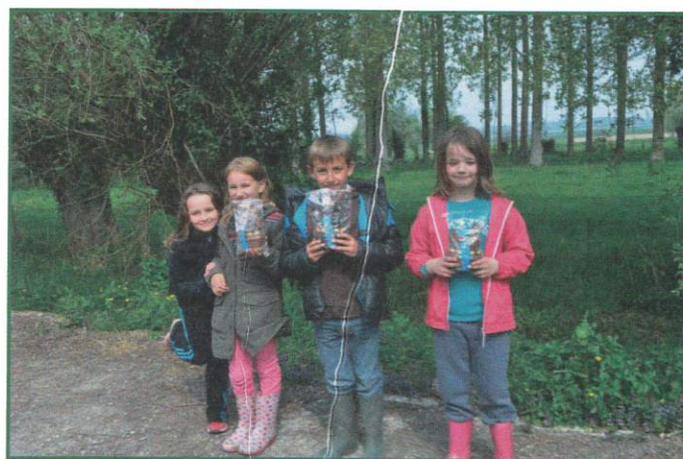
**Théâtre au profit du C.C.A.S. -
1er février**



Inauguration de la nouvelle mairie - 21 février



Fête de la Moto - 5 & 6 avril



**Commémoration de l'Armistice et
dépôt de gerbes - 8 mai**



Chasse aux œufs de Pâques - 20 avril

Remise des médailles du travail - 3 mai



Randonnée pédestre et cyclo au Geai de Marthes - 29 mai



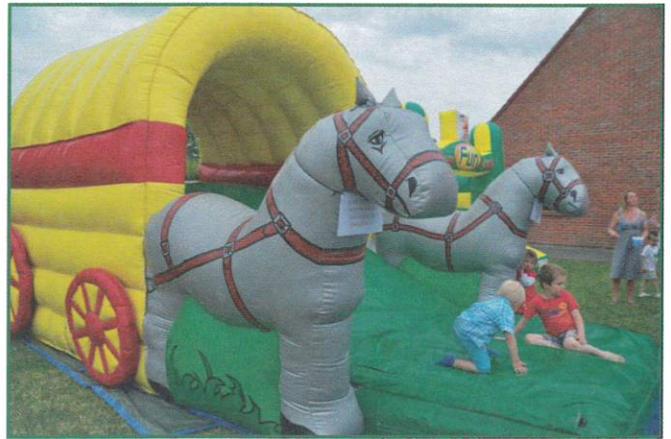
Randonnée de la Morinie à Marthes 10 juin



Brocante - 8 juin



Fête de l'école - 28 juin



Kermesse de l'école - 28 juin



Remise des prix de l'école - 29 juin



Animations pour les enfants - 14 juillet



Inauguration de la Maison d'Assistants Maternelles MAM & COMPAGNIE - 16 août



Ducasse de Mametz - 14 septembre



Marche au profit de la Croix Rouge
14 septembre



Exposition de peintures
28 septembre



« La Guinguette des Bleuets » - 3 octobre



Repas des aînés - 26 octobre



Exposition « Bons baisers du Pas-de-Calais » - du 18 au 29 octobre



Exposition Centenaire de la Guerre 14/18 - du 8 au 11 novembre



Cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre et dépôt de gerbes



Marché de Noël « Un plus pour Mametz » - du 12 au 14 décembre



Arbre de Noël communal - 18 décembre



Passage du Père Noël dans la commune par l'APF 21 décembre

MORINIE

Communauté de Communes de la Morinie

Rue de Clarques - BP 11 - 62129 Théroutain

☎ : 03 21 95 52 87 Fax : 03 21 95 52 42

✉ : cte-com-morinie@wanadoo.fr

Site : www.ccmorinie.fr

Le Président, les élus et l'ensemble du personnel vous souhaitent une

Bonne Année 2015 !



Permanences et Services



Le Cyber Centre

Vous désirez faire une formation gratuite, afin d'acquérir les bases en informatique, venez faire le Timpass !

Créer un « livre photo », utiliser Windows 8, créer un diaporama, naviguer sur Internet, créer un dossier, utiliser une clé USB, ...

Demandez le programme des ateliers : Mélanie est à votre disposition le mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h

Tarifs : 1.50€/h pour les habitants de la Communauté de Communes de la Morinie (CCM) ou 2.30€/h pour les habitants extérieurs.

Contact : Mélanie HANQUEZ

☎ : 03 21 12 44 14 - ✉ : ccm.melanie@yahoo.fr



DÉFI Mobilité met à disposition des véhicules 2 roues et 4 roues à des coûts nettement inférieurs au secteur marchand. Pour les demandeurs d'emploi, les personnes en difficulté de mobilité, bénéficiant d'une action professionnelle, d'une mise à l'emploi dans une structure d'insertion par l'activité économique ou dans une entreprise, ou en parcours de recherche d'emploi.

Les personnes peuvent accéder au service sous forme d'une prescription de la Mission Locale, du PLIE ou de Pôle Emploi qui établissent une fiche de liaison, ou elles viennent directement à l'Association.

DÉFI Mobilité renseigne également le public sur les possibilités d'utilisation des services de transport public grâce au Site : www.bougeco.com

Permanence sur rendez-vous - ☎ : 03 21 12 32 81

✉ : defi.mobilité@orange.fr



Déplacez-vous en un clic !

Trains, CASOBUS, CASOTAD, transports scolaires, cars des Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais, covoiturage..., **bougeco.com** est un outil indispensable pour vous déplacer et découvrir le Pays de Saint-Omer.

Site : www.bougeco.com



Espace Info Énergie

Vous construisez ou rénovez un logement ? Vous avez besoin de renseignement sur l'isolation, le chauffage, l'eau sanitaire... ? Vous voulez en savoir plus sur les énergies renouvelables ?

Vous souhaitez connaître les aides financières pour les travaux d'économies d'énergie ?

L'Espace Info Énergie du Pays de Saint-Omer est un service gratuit et indépendant.

Votre conseiller **Sylvain VERRIELLE** vous recevra les 4^{ème} et 5^{ème} mercredis du mois, sur rendez-vous

☎ : 03 21 95 44 19 - 06 75 38 89 88

Site : www.enerlya.fr ✉ : espace-info-energie@enerlya.fr



Espace Info Formation

Accompagnement dans vos recherches, besoin d'information, de conseil et d'accompagnement dans vos démarches de recherche de formation, vous êtes :

- **salariés** en recherche d'information et de conseil sur vos droits à la formation, la VAE...,
- **employeurs** en recherche d'information sur les dispositifs de formation existants et sur les structures susceptibles d'apporter conseil et accompagnement, la VAE...,
- **professionnels** acteurs du territoire et en recherche d'être mieux informés sur les mesures et dispositifs existants en vue de renforcer votre qualité de service.

Venez nous rencontrer dans votre CCM, le 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous

☎ : 03 21 11 69 10 - Fax : 03 21 98 02 15

✉ : mmoreira_eif@orange.fr



Implanté dans l'Audomarois, IRIS (Incubateur Régional pour l'Initiative Scop), est un outil de dynamisation à la création d'entreprises sous forme participative. Il apporte un soutien technique et financier à tous porteurs de projet coopératif désireux de s'implanter sur son territoire. **L'incubateur développe des actions de partenariat et de promotion de cette autre façon d'entreprendre auprès des acteurs du territoire.**

Projet de création, de reprise d'entreprise, rendez-vous au

☎ : 03 21 95 11 48 - ✉ : iris.scop@gmail.com

Si vous désirez être informés des animations et activités de votre intercommunalité, envoyez un e-mail avec pour objet : *inscription à la liste de contacts* à ccm.melanie@yahoo.fr

La Mission Locale

Mission Locale
DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-OMER

Au service des jeunes et du développement local, elle offre à

tout jeune de 16 à 25 ans un accueil et une information de proximité, un accompagnement individualisé dans la construction de son parcours d'insertion professionnelle et sociale, un appui dans sa recherche d'emploi et dans ses démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté..., une aide à la résolution des problèmes administratifs et financiers.

Panel d'intervention : Emploi – Formation et Alternance – Logement – Santé – Développement Local – Mobilité – Sports

Contact : Marie Claire DERMENGHEM, sur rendez-vous, le mardi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
☎ 03 21 38 96 10



Point Information Jeunesse

Le P.I.J situé 45 rue du Fort Gassion à Aire sur la Lys est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour tous les jeunes de 12 à 30 ans et plus. L'accueil y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. Vous pouvez y trouver des informations sur les études, les métiers, l'emploi, la formation continue, la vie pratique et quotidienne, la santé, le logement, les loisirs, la culture, l'Europe et l'International.

L'animatrice vous propose de nombreux ateliers et animations tels que CV, lettre de motivation, des informations sur le BAFA, les études, les métiers, des journées jobs d'été, d'hiver, des forums de l'emploi, des informations sur l'apprentissage, des animations sur les conduites addictives, des journées de prévention et de sensibilisation aux méfaits de l'alcool, du tabac, des drogues, des ateliers socio-esthétiques, ...

Le P.I.J vous accueille dans votre CCM sur rendez-vous. Il vous propose également des ateliers aides à la recherche d'emploi sur Internet sur rendez-vous.

Pour plus d'info, n'hésitez pas à contacter Frédéric
☎ : 03 21 38 96 10 - facebook : Pij Airesurlalys



PLIE du pays de Saint Omer, un atout pour l'emploi !

Outil de lutte contre l'exclusion, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Audomarois est un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques afin de valoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes en difficultés sociales et professionnelles.

S'adressant aux jeunes et aux adultes, le but du PLIE est de permettre l'accès à l'emploi durable ou à l'obtention d'une qualification professionnelle.

Des permanences ont lieu les derniers vendredi et lundi de chaque mois sur rendez-vous.

Contact : Adélaïde CHAPELET
☎ : 03 21 93 93 00 - Site : www.plie-audomarois.fr



Point Accueil Associations

Il a pour objectif de répondre aux besoins des associations du Pays de Saint-Omer et leur propose un conseil individualisé et des formations collectives.

Quelques soient leurs besoins, ils peuvent bénéficier gratuitement d'un appui.

Renseignements, contactez Rémi MANIER

☎ : 09 63 53 03 30 - ✉ : contact@accueil-asso.fr
Site : <http://accueil-asso.fr>



Relais Assistantes Maternelles

Le RAM est un lieu d'échanges, lieu d'informations, de médiation et d'animation pour les assistantes maternelles et les familles.

Le 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois en période scolaire à l'école d'Heuringhem de 9h30 à 11h30 : Atelier d'Eveil et d'Animation à destination des assistantes maternelles et des enfants accueillis chez elle (de 13h à 15h30 : possibilité de RDV administratif pour les assistantes maternelles et parents employeurs).

Contact : Mme HERRENG

☎ : 03 21 11 69 43 - 06 88 03 25 99
✉ : ram.airesurlalys@orange.fr



Halte Garderie Itinérante

Rou'Boutehou Service de proximité se déplaçant chaque jour avec son équipe de professionnels et un véhicule appelé « bébé bus » spécialement conçu pour l'accueil des jeunes enfants de 3 mois à 6 ans. Il propose un mode d'accueil occasionnel ou régulier.

Contact : Mme Charley Céline

☎ : 06 87 96 80 82
✉ : bebebus@ville-airesurlalys.fr



Les Restos du Cœur

L'antenne locale se situe dans les locaux de votre CCM. Elle est amenée à venir en aide aux plus démunis des 9 communes de la Morinie. Son action peut s'étendre à d'autres communes si nécessaire.

Une collecte locale aura lieu début novembre. Une collecte nationale aura lieu le 1^{er} week end du mois de mars.

La campagne d'hiver débute le

1^{er} lundi de décembre et ce pendant 17 semaines.

Au delà de cette période, une campagne d'été est ouverte pour les familles en grande difficulté. Les inscriptions se font avant le début de campagne (voir date dans la presse locale).

Lors de l'inscription, il faut présenter : Justificatif d'identité (livret de famille, carte nationale d'identité), justificatif de revenus et aides diverses (CAF, Avis d'imposition ou non ...)

Justificatif de domicile (quittance). Toutefois, les inscriptions peuvent être prises tout au long de la campagne.

Les responsables d'antenne :

Christian BAUDELLE 179 Grand Rue - 62129 MAMETZ

☎ : 03 21 95 52 26 - 06 62 50 73 38

✉ : marlene.baudelle@orange.fr

Michel LIÉBART 1705 rue de Cassel - 62129 ECQUES

☎ : 03 21 39 43 56 - 06 42 90 80 82

✉ : liebartm@wanadoo.fr



La Trésorerie d'Aire sur la Lys
tient une permanence dans

Etat civil

Ils sont nés en 2014...

Eva CLEMENTE

Le 23 décembre 2013 à Blendecques
13 place du Rietz



Mathéo BULTEL

Le 12 janvier à Hazebrouck
2 rue de la Gare



Coline SAISON

Le 27 janvier à Blendecques
48 grand'rue



Ilaya LEVIS

Le 14 février à Blendecques
15 place du Nouveau Siècle



Tybalt FAMCHON FRAMMERY

Le 13 mars à Saint Martin-Boulogne
7 chemin du Calvaire



Colleen FLAMAND

Le 31 mars à Hazebrouck
33 place du Nouveau Siècle



Rubens KASPRZYK

Le 4 avril à Hazebrouck
23 rue de Bruchine



Camille VERCOUTRE DESCHAMPS

Le 1er mai à Blendecques
2A rue de la Gare



Timéo DUCROCQ

Le 4 juin à Calais
3 rue de la Barre



Typhaine LECRINIER

Le 6 juin à Hazebrouck
56B grand'rue



Cyrielle CORREIA MONTEIRO

Le 13 juillet à Hazebrouck
92A grand'rue



Melvin TRINEL

Le 20 septembre à Divion
30 rue du Moulin



Hélène MARLOT

Le 23 septembre à Béthune
208 grand'rue



Victoire HAMEAU

Le 7 octobre à Blendecques
12 rue du 19 mars 1962



Inès HAMEAU

Le 7 octobre à Blendecques
12 rue du 19 mars 1962



Adèle VANBREMEERSCH

Le 19 octobre à Blendecques
10 rue de la Halte



Taysse DOUILLY

Le 5 novembre à Blendecques
214A grand'rue



Faustine BRUGE

Le 24 novembre à Blendecques
30 rue de l'Anglet



N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2013 et s'arrêtent au 15 décembre 2014.

**ISABELLE DESQUENES
& THOMAS RODRIGUEZ**
Le 2 août



**SARAH FROMEAUX
& PHILIPPE LEGRAND**
Le 12 juillet



**SANDRA DUCHATEAU
& JÉRÉMY BAILLEUL**
Le 2 août



**ANGÉLIQUE GERMAIN
& GUILLAUME POIRIER**
Le 30 août

*Ils se sont mariés
en 2014 ...*



**JEANNE SAFFER
& SÉBASTIEN CLEMENT**
Le 30 août

N.B. : pour des raisons d'impression et de distribution, les événements figurant dans cette rubrique « Etat civil » démarrent au 16 décembre 2013 et s'arrêtent au 15 décembre 2014.

Ils nous ont quittés...

Betty PRUVOST épouse MOREL

Le 22 décembre à Aire-sur-la-Lys,
58 ans

**Emilienne CHASSAGRANDE
veuve VERBRUGGHE**

Le 1er janvier à Mametz, 69 ans

Josiane OPDEBEECK

Le 4 février à Mametz, 64 ans

Marie-José DELAIRE

Le 18 février à Helfaut, 63 ans

Koenraad DECLERCQ

Le 22 mars à Mametz, 60 ans

Jean DUEZ

Le 26 mars à Mametz, 68 ans

Gabrielle CARON veuve ALLOY

Le 28 mars à Mametz, 93 ans

Yvon DUFOUR

Le 31 mars à Mametz, 82 ans

Adolphe GASPARD

Le 17 avril à Helfaut, 83 ans

Raymonde BULTEL

Le 12 mai à Helfaut, 83 ans

Jeanne BOUSSEMART veuve ROGIERS

Le 15 mai à Helfaut, 91 ans

Denise DEMOL veuve DELATTRE

Le 7 juin à Helfaut, 80 ans

Francis GUFFROUY

Le 19 juin à Mametz, 59 ans

Claudie FACON

Le 21 juin à Helfaut, 62 ans

Gabriel MARTEL

Le 15 juillet à Rang-du-Fliers, 77 ans

Jean-Pierre BAILLEUL

Le 31 juillet à Helfaut, 51 ans

Marcel LEQUIEN

Le 31 juillet à Mametz, 74 ans

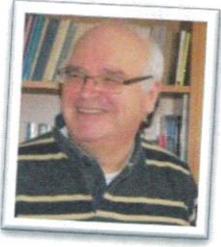
Saïd LAYANI

Le 28 septembre à Aire-sur-la-Lys, 82 ans

Francis LEPRETRE

Le 6 décembre à Mametz, 68 ans

Paroisse Ste Anne



« La paroisse continuera à être « l'Église elle-même qui vit au milieu des maisons de ses fils et de ses filles ». Cela suppose que réellement elle soit en contact avec les familles et avec la vie du peuple et ne devienne pas une structure prolixie séparée des gens. La paroisse est présence d'Église sur le territoire, lieu de l'écoute de la Parole, de la croissance de la vie chrétienne, du dialogue, de l'annonce, de la charité généreuse, de l'adoration et de la célébration. » Le pape François.

avec l'Equipe d'Animation de la Paroisse, nous sommes à votre service : les diacres Bruno Mordacq et Marc Lenouvel, les abbés Patrice Trisoka, Bruno Dubreux et Jean Sément.

28, place des béguines – 62120 Aire-sur-la-Lys
03.21.39.04.52 – 06.09.75.81.83

Messe chaque dimanche à 9 h 45

Se référer aux feuilles distribuées au fond de l'église chaque dimanche ou sur le site : <http://paroisse-aire.fr/>

Depuis le 14 mars 2004, notre évêque a confié la charge de la paroisse aux prêtres ainsi qu'à l'Equipe d'Animation Paroissiale (EAP), celle-ci est composée de :

M. Michel Laloux de Crecques. Mmes Bernadette Géhéniaux de Rebecques. Jacqueline Réant de Marthes. Mmes Claudine Lequien et Marie-Pierre Faucon de Mametz.



N'hésitez pas à demander une visite à l'abbé Jean Sément, ☎ 03.21.66.64.01 prêtre aîné associé, ou à l'abbé Patrice Trisoka notamment pour rencontrer une personne âgée ou malade. ☎ 06.41.41.43.33

Le CATÉ

A partir de 7 ans, mais aussi à tout âge, que l'on soit baptisé ou non, valide ou handicapé

Pour découvrir qui est Jésus

N'hésitez pas à contacter Mme Brigitte REANT
6 rue de la Chapelle à Marthes - ☎ 03.21.95.63.59

Les BAPTÊMES

Pour les bébés sont célébrés les 2e et 4e dimanches du mois à Aire-sur-la-Lys.

Préparation le 1^{er} jeudi du mois à 20 h 30 au presbytère d'Aire-sur-la-Lys.

Pour les enfants de 3-7 ans une autre proposition de cheminement sera proposée.

Toute personne quelque soit son âge peut demander le baptême ou un sacrement : le Catéchuménat l'accompagnera.



Les FUNÉRAILLES

Une équipe de chrétiens formée pour vous accompagner dans le deuil, prépare avec vous la célébration.

Vous contactez le secrétariat paroissial ainsi que M. Jean-Pierre Quéty.



Pour les **MARIAGES**,
Vous contactez directement le
secrétariat paroissial au
28 Place des Béguines à Aire-sur-la-Lys.

ACCUEIL - ECOUTE... À LA MAISON PAROISSIALE

28 Place des Béguines - ☎ 03.21.39.04.52

Mardi et Mercredi : 9h-12h30

Jeudi à Vendredi : 9h-12h30

Calendrier des Fêtes

2015

JANVIER

- Samedi 10** *Salle du Millénum* **VŒUX MUNICIPAUX** à 19 heures
- Vendredi 23** *Maison des Associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des ACPG-CATM-TOE Veuves de Mametz/Rebecques
- Vendredi 30** *Maison des Associations* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** des Carabiniers de Mametz

FEVRIER

- Samedi 7** *Salle du Millénum* **THÉÂTRE** au profit du C.C.A.S. de Mametz
- Samedi 14** *Salle paroissiale* **SOIRÉE SAINT VALENTIN** animée par DJ Steph
- Samedi 28** *Salle du Millénum* **SOIRÉE ANNÉES 70-80-90** de l'A.P.E.

MARS

- Mardi 3** *Salle du Millénum* **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** du Club du 3ème Âge à 15 heures
- Samedi 7** *Salle du Millénum* **LOTO** de l'Entente Sportive Mametz/Rebecques
- Samedi 14** *Salle du Millénum* **OUVERTURE DE LA PÊCHE EN RIVIÈRE**
- Dimanche 15** *Maison des Associations* **JOURNÉE « BOUGE TA PLANÈTE »** organisée par la Paroisse d'Aire-sur-la-Lys et de Mametz
- Jeudi 19** **RANDONNÉE V.T.T.** de l'Association des Parents d'Elèves
- Samedi 21** *Salle du Millénum* **COMMÉMORATION DU 19 MARS & DÉPÔT DE GERBES** au Monument aux Morts de Mametz à 18 heures
- Dimanche 22** *Salle du Millénum* **REPAS** des Carabiniers de Mametz
- Dimanche 29** *Salle du Millénum* **ELECTIONS DÉPARTEMENTALES**
- ELECTIONS DÉPARTEMENTALES**

AVRIL

- Dimanche 5** **CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES** à la Sauvagine
- S. 11 & D. 12** *Salle du Millénum* **FÊTE DE LA MOTO** des Copains d'abord
- Samedi 18** **RAMASSAGE FERRAILLES** par l'A.P.E.
- Samedi 25** *Salle du Millénum* **COUSCOUS** par l'Entente Sportive Mametz-Rebecques
- Dimanche 26** **GEAI DE MAMETZ**
- TIR INTER SOCIÉTÉS** des Carabiniers de Mametz
- MOULES FRITES** chez les Frangines

MAI

Vendredi 8 *Salle du Millénium*

Samedi 9 *Mairie*

Jeudi 14

BANQUET du Club du 3ème Âge

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

GEAI DE MARTHES

RANDONNÉES PÉDESTRES & CYCLO

TIR INTER SOCIÉTÉS & REPAS CHAMPÊTRE

des Carabiniers de Marthes

GEAI DE CRECQUES

TIR INTER SOCIÉTÉS des Carabiniers de Crecques

JOURNÉE DE PÊCHE de l'Amicale des Anciens Sapeurs
Pompiers de Mametz à Merck-Saint-Liévin

Dimanche 24 *Place du Rietz*

Jeudi 28

JUIN

Samedi 6 *Salle du Millénium*

Samedi 13 *Stade A. Delannoy*

Dimanche 14

Dimanche 21 *rue école buissonnière*

Vendredi 26 *Mairie*

Samedi 27 *Salle du Millénium*

Dimanche 28 *Stade A. Delannoy*

Mardi 30 *S. paroissiale & Etang*

ZUMBA par Mametz Gym Form'

LAVAGE DE VOITURES par l'A.P.E.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'E. S. Mametz-Rebecques

BROCANTE

INTERVILLAGE (Mazinghem, Guarbecque, Norrent-Fontes, Mametz)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Mametz Gym Form'

FÊTE DE L'ÉCOLE, KERMESSE & REPAS DANSANT

TOURNOI DE SIXTE JULIEN ZOBEL

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE PÊCHE

JUILLET

Dimanche 12

Lundi 13 *Salle du Millénium*

Mardi 14 *Salle du Millénium*

Dimanche 19 *Stand Foulon*

BROCANTE DU CAMPING DU CHÂTEAU

BAL POPULAIRE & FEU D'ARTIFICE

FÊTE NATIONALE & ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

BALL-TRAP par la Société de chasse de Mametz

AOÛT

Dimanche 2 *Salle Paroissiale*

Mardi 18

Jeudi 27

Samedi 29 *Salle Paroissiale*

LOTO du Camping du Château

INITIATION PÊCHE organisée par le Conseil Général

JOURNÉE DE PÊCHE de l'Amicale des Anciens Sapeurs
Pompiers de Mametz

FESTIVAL « MAMETZ VY METAL » par les Copains d'abord

SEPTEMBRE

Dimanche 6

Rupro

Crecques

Samedi 12

Salle du Millénium

Dimanche 13

Salle du Millénium

Samedi 19

Maison des Associations

Dimanche 27

Salle du Millénium

OCTOBRE

Samedi 3

Maison des associations

Dimanche 18

Salle du Millénium

Vendredi 23

Dimanche 25

Salle du Millénium

Samedi 31

Salle du Millénium

NOVEMBRE

Vendredi 6

Salle du Millénium

Samedi 7

Salle du Millénium

Mercredi 11

Samedi 14

Salle du Millénium

Vendredi 20

Mairie

Samedi 21

Salle du Millénium

Vendredi 27

Salle paroissiale

Samedi 28

Hall de la Mairie

Samedi 28

Salle du Millénium

DECEMBRE

Samedi 5

Mametz

Mardi 8

Salle du Millénium

V. 11, S. 12, D. 13

S. du Millénium

Jeudi 17

Salle du Millénium

Dimanche 20

Janvier 2016

Samedi 9

Salle du Millénium

DUCASSE DE MARTHES

APÉRITIF, VENTE DE PÂTISSERIES par la Paroisse Ste Anne

CONCOURS DE PÊCHE AU BLANC

BAL COUNTRY au profit du C.C.A.S. de Mametz

DUCASSE DE MAMETZ (Cochon grillé / Après-midi dansant)

MARCHE au profit de la Croix Rouge

MOULES FRITES chez les Frangines

BALADE par le Moto Club « les Copains d'abord »

EXPOSITION DE PEINTURES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'A.P.E. à 10 heures

BOURSE AUX JOUETS par l'A.P.E.

INITIATION PÊCHE par le Conseil Général

REPAS DES AÎNÉS DE LA COMMUNE

SOIRÉE HALLOWEEN par l'A.P.E.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Copains d'abord

REPAS du Moto Club les Copains d'abord

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE & DÉPÔT DE GERBES

CONCERT « ECOUTE TON CŒUR DE ROCKEUR #4 »

CALENDRIER DES FÊTES 2016

MOULES FRITES de l'E.S. Mametz/Rebecques

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Truite Mametzienne

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

LOTO des Anciens Combattants

DÉPÔT DE GERBES au Monument aux Morts

GOÛTER DE NOËL du Club du 3ème Âge

MARCHÉ DE NOËL par « Un plus pour Mametz »

ARBRE DE NOËL DE LA COMMUNE

PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES RUES DE LA COMMUNE (APE)

VŒUX MUNICIPAUX à partir de 19 heures

Les infos pratiques

LA MAIRIE ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87

Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr

Le site de la commune : www.mametz.org

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 10h-12h et 14h-18h, le samedi 9h-12h

Equipe administrative : Pascal MARANGONY, Elodie MARANGONY, Muriel CHARLET, Nadine BULTEL, Catherine LAMBLIN.

PERMANENCES EN MAIRIE DE MAMETZ

- Jacques DELMAIRE, Maire : sur rendez-vous tous les après-midi à partir de 15h ou le samedi à partir de 10h
- Véronique DEPRETZ, 1ère adjointe chargée des fêtes et des cérémonies : sur rendez-vous
- Bernard-Marie DELANNOY, adjoint chargé de l'urbanisme : sur rendez-vous
- Dominique MAES, adjoint chargé des travaux : sur rendez-vous
- Béatrice WALLE, adjointe chargée du social et des affaires scolaires : sur rendez-vous
- Jean-Pierre POTIER, adjoint chargé des églises, des cimetières : sur rendez-vous

Assistante sociale du Conseil Général du Pas-de-Calais : le 3^e mardi de chaque mois au matin. Prise de rendez-vous préalable au 03.21.38.11.25 (Maison du Département Solidarité de l'Audomarois - Site de Arques).

PERMANENCES DANS D'AUTRES MAIRIES

- M. Michel LEFAIT, Député : le mardi de 9h30 à 10h30, le jeudi de 17h à 18h, au 23B rue Marcel Delaplace à Arques (☎ 09.66.87.61.11)
- M. Jean-Claude DISSAUX, Conseiller Général : le jeudi de 16h à 18h en mairie d'Aire-sur-la-Lys

LES RESTOS DU CŒUR

Inscription à la Communauté de Communes de la Morinie, rue de Clarques à Thérouanne le lundi de 14h à 17h, muni des documents suivants : *carte d'identité, livret de famille, attestation de sécurité sociale, attestation de CMU, quittance de loyer, avis d'imposition ou de non-imposition, relevé des prestations versées par la caisse d'allocations familiales, justificatifs des ressources, des pensions de réversion, des pensions alimentaires.*

EQUIPE SAINT VINCENT (AIC France) 34 rue de Saint Omer 62120 Aire-sur-la-Lys Tél 03.21.39.21.49. Vestiaire, ateliers cuisine, couture, accueil, écoute aides d'urgence : mardi/mercredi/vendredi de 14h à 17 heures.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :

↳ Le mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h30 à 12h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Personnel communal : Elodie MARANGONY ☎ 03.21.39.07.05

Membres du C.C.A.S

- Président : Jacques DELMAIRE, Maire
- Membres élus : Béatrice WALLE - Adjointe - Marlène BAUELLE, Bernard-Marie DELANNOY, Jean-François HESSEL, Vincent LEVECQUE et Elisabeth REANT. A titre consultatif : Nadine CADEZ (CIAS)
- Membres nommés : Arnaud BARROIS, Christian BAUELLE, Elisabeth DA SILVA, Henri DECOBERT, Noël DERYCKE, et Viviane LAMBERT

Réserver une salle ou du matériel

LA SALLE DU MILLENIUM

Achevée en l'an 2000, elle est située à l'arrière de la Mairie, rue des écoliers. Louée pour toutes manifestations familiales ou commerciales (autres que soirées dansantes, concerts, etc.), elle peut recevoir entre 150 et 200 convives. Ce chiffre peut passer à 250 dans le cas d'une réunion ne nécessitant que l'installation de chaises.

Cette location peut être réalisée sur la base d'une réservation avec ou sans cuisine.

La plage horaire (sur la base d'une réservation de 24 h) est du samedi 9 heures au dimanche 9 heures ou du dimanche 9 heures au lundi 9 heures. Sur la base de 48 heures, la salle sera mise à disposition du samedi 9 heures au lundi 9 heures.

(Pour toute réservation en semaine, se rapprocher des services de la Mairie).

LES TARIFS

	Mametzien	Extérieur	Cantine en supplément
Grande salle avec cuisine 24 heures	260 euros	360 euros	80 euros
Grande salle sans cuisine 24 h avec verres	165 euros	200 euros	80 euros
Grande salle avec cuisine 48 heures	330 euros	420 euros	110 euros
Grande salle sans cuisine 24 heures pour congrès ou animation commerciale	420 euros	420 euros	80 euros

Réservation à faire auprès des services de la Mairie. Pièces à fournir : Carte d'identité ou passeport.

Arrhes : 70 % versés à la réservation (encaissés de suite).

Solde de la location : 30 % versés contre remise des clés le jour de la location.

Caution de 200 euros (contre la remise des clés) qui sera restituée après paiement du titre correspondant à la casse et/ou aux dégradations éventuelles et à la consommation de gaz.

LA SALLE PAROISSIALE

Située face à l'église de Mametz, cette petite salle est tout à fait adaptée pour les vins d'honneur. La location est de 110 euros pour 24 heures (de 9 heures au lendemain à 9 heures) pour les Mametziens et de 160€ pour les extérieurs. Pour 48 heures, le prix passe à 210€ pour les Mametziens et 310 € pour les extérieurs.

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

Arrhes : 70 % versés à la réservation (encaissés de suite).

Solde de la location : 30 % versés contre remise des clés le jour de la location.

Caution de 200 euros (contre la remise des clés) qui sera restituée après paiement du titre correspondant à la casse et/ou aux dégradations éventuelles et à la consommation de gaz.

LOCATION DE MATERIEL POUR LES MAMETZIENS

Heures souhaitées pour le retrait du matériel : vendredi de 18h. à 19h. ou le samedi de 9h. à 10h.

Heures souhaitées pour la remise du matériel : lundi de 18h. à 19h. ou le mardi de 18h. à 19h.

Matériel mis à disposition :

- chaises bois
- grandes tables (16 personnes)
- petites tables (10 personnes)

CAUTION : 80 euros

LOCATION : 10 euros au profit du C.C.A.S. quel que soit le volume de matériel emprunté.

- Location d'une tente : Association 50 euros / Particulier 70 euros.

L'installation et le démontage seront effectués sous le contrôle des services techniques de la commune et la participation de l'emprunteur (5 adultes).

En cas de détérioration constatée, les frais de réparations seront facturés à l'emprunteur. Ce dernier devra justifier d'une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'utilisation de cette tente pendant la période où elle est mise à disposition.

Réservation à faire auprès des services de la Mairie.

LES INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE : 69 grand'rue ☎ 03.21.39.07.05 📠 03.21.93.56.87 Mail : mairie.mametz@wanadoo.fr
Site de la commune : www.mametz.org

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi de 9h à 12h

L'ECOLE DES TILLEULS :

Directeur : Dominique LEBRUN-VANDEWALLE ☎ 03.21.38.47.70

Horaire de l'école : 8h45-12h / 13h45-16h

Garderie municipale : tarif 0.50 € la demi-heure (horaires : 7h30/8h30 et 16h00/18h30)

Cantine scolaire : 3 € pour les enfants (plats cuisinés par Yanni'Cuisine Wavrans s/l'Aa)

Inscriptions à l'école pour les petits à partir du mois de Mai

Bus scolaire : matin, midi et soir pour les enfants de Crecques et de Marthes

Horaires du bus :

ALLER		RETOUR			
Mametz, responsable à l'école	8h30	13h45	Mametz école	11h45	16h45
Crecques	8h35	13h50	Marthes	11h50	16h50
Marthes	8h40	13h55	Crecques	11h55	16h55
Mametz école	8h45	14h00	Mametz, déposer la responsable	12h00	17h00

Ces horaires pourront être modifiés en septembre 2015 en fonction des nouveaux rythmes scolaires.

LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET DU TRI SELECTIF

Les déchets ménagers : le lundi

Le tri sélectif : poubelle jaune : papier, carton, plastique, boîte métal

poubelle verte : verre Jour de ramassage : le mercredi

Un calendrier fourni par la Communauté de Communes de la Morinie disponible en mairie précise laquelle de vos deux poubelles sera collectée dans la semaine ainsi que les déchets recyclables acceptés.

LA DECHETTERIE D'AIRE SUR LA LYS ☎ 03.21.98.78.55

Horaire d'été : lundi 13h30/18h45, du mardi au samedi 9h/11h45 et 13h30/18h45

Horaire d'hiver : lundi 14h/17h30, du mardi au samedi 9h/11h45 et 14 h/17h30

Se munir d'une pièce d'identité ou d'un justificatif de domicile.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE (Située au sein de la nouvelle mairie, 69 grand'rue)

☎ 03.21.39.92.86

Horaires : du lundi au vendredi de 11h/12h - 14h/16h30 Samedi de 10h15 à 11h45

LE GESTIONNAIRE EAU ET ASSAINISSEMENT : NOREADE - Centre de Cassel

Pour tout problème lié au réseau d'eau potable ou au réseau d'assainissement, contacter

NOREADE 24 h sur 24. Du lundi au vendredi 8h/12h et 13h30/17h au 03.28.42.43.33

En dehors de ces jours et de ces heures, appeler le 06.87.69.41.74

LES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Centre des Impôts de St-Omer 03.21.98.76.76	Allocations Familiales 03.21.98.52.66 (Service social)	Croix-Rouge Noël DERYCKE 03.21.93.35.60	SAMU Sur téléphone fixe 15 Sur tél. portable 112
Perception d'Aire-sur-la-Lys 03.21.39.05.62	S.P.A. Saint-Omer 03.21.98.43.03	Restos du Cœur 03.21.95.52.87	Les pompiers 18
Mission Locale Aire s/Lys 03.21.38.96.10	Cyber centre Théroutanne 03.21.12.44.14	Association de soins et services à domicile ASSAD 03.21.95.42.52	Secours Catholique 03.21.12.89.77 Aire-sur-la-Lys
Pôle Emploi 3949	Communauté de Communes de la Morinie	A.P.A.R.D.E. (Aire-sur-la-Lys)	Gendarmerie Aire s/Lys 03.21.39.00.17